

Sos Disparus - **Sos Disparus** - Sos Disparus - **Sos Disparus** - Sos Disparus – **Sos Disparus**



REVUE DE PRESSE

Mai 2021

Contenu

VIOLATION DU DROIT POLITIQUE ET SYNDICAL (Liberte-algerie - 02 Mai 2021)	4
230 agents de la protection civile suspendus (liberte-algerie - 02 Mai 2021)	6
Appel à une large mobilisation en faveur du journaliste Rabah Karèche (tsa-algerie.dz - 03 Mai 2021)	7
Le gouvernement sous pression sociale (liberte-algerie - 04 Mai 2021)	8
Amira Bouraoui condamnée à la prison ferme et une forte amende (tsa-algerie.dz - 04 Mai 2021)	10
Liberté pour Karèche (liberte-algerie - 04 Mai 2021)	11
Un comité pour la libération du journaliste est né (liberte-algerie - 04 Mai 2021)	13
Amira Bouraoui condamnée à deux fois 2 ans de prison (liberte-algerie - 05 Mai 2021)	15
Éducation : la grève maintenue, les syndicats répondent au gouvernement (tsa-algerie.dz - 06 Mai 2021)	16
8 mai 45 : marches populaires à Kherrata, Sétif et Guelma (tsa-algerie.dz - 08 Mai 2021)	18
Nouveau rassemblement de soutien à Rabah Karèche : des habitants de Yakourène et des membres de sa famille y ont participé (liberte-algerie - 09 Mai 2021)	19
Enseignants en colère, école en grève (liberte-algerie - 10 Mai 2021)	21
Les journalistes arrêtés ce mardi à Alger relâchés (tsa-algerie.dz - 11 Mai 2021)	22
Le militant Slimane Hamitouche placé sous mandat de dépôt (tsa-algerie.dz - 12 Mai 2021)	23
Hirak : 44 manifestants arrêtés vendredi écroués (tsa-algerie.dz - 17 Mai 2021)	24
“Le déni et la répression ne peuvent constituer la solution à la crise” (liberte-algerie - 16 Mai 2021)	25
Amnesty appelle à l’abandon des poursuites contre Chouicha, Boudour et Loukil (tsa-algerie.dz - 17 Mai 2021)	26
Ihsane El Kadi placé sous contrôle judiciaire (EL WATAN - 18 MAI 2021)	28
Les syndicats indépendants de l'éducation menacent de boycotter les examens de fin d'année (liberte-algerie - 19 Mai 2021)	30
9 enseignantes sauvagement agressées chez elles à Bordj Badji Mokhtar : Les femmes seules livrées à l’insécurité (EL WATAN - 20 MAI 2021)	31
Alors que des pressions sont exercées sur les 9 victimes de l’agression : Les syndicats se mobilisent pour les institutrices de Bordj Badji Mokhtar (EL WATAN - 22 MAI 2021)	35
Le ministère de l’Intérieur engage des poursuites judiciaires contre le PST (Info Radio M - 22 Mai 2021)	38
Immigration clandestine : Tentative déjouée à El Tarf (EL WATAN - 22 MAI 2021)	41
Les victimes de cette agression sont toutes originaires d’autres wilayas.	42
L’avenir du Hirak en question (liberte-algerie - 23 Mai 2021)	44
Bouira : Rassemblement de soutien aux enseignantes agressées à BBM (EL WATAN - 24 MAI 2021)	50

Hirak de Constantine : 18 mois de prison pour le « baltagui » (EL WATAN - 24 MAI 2021)	51
Les enseignants de Bordj Badji-Mokhtar toujours en grève (liberte-algerie - 25 Mai 2021)	56
Menace de dissolution de l'UCP et du PST : Des acteurs de l'opposition dénoncent la « judiciarisation » de l'exercice politique (EL WATAN - 25 MAI 2021)	59
Sit-in à Alger des syndicats indépendants du secteur de l'éducation (liberte-algerie - 26 Mai 2021)	64
L'association RAJ ciblée par une procédure judiciaire (Info Radio M - 26 Mai 2021)	65

VIOLATION DU DROIT POLITIQUE ET SYNDICAL (Liberte-algerie - 02 Mai 2021)

Louisa Hanoune dénonce “une escalade inquiétante”



“Hier, nous avons enregistré des violences policières, très fortes. C’est une escalade très inquiétante”, a affirmé hier la secrétaire générale du Partis des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, lors d’une intervention vidéo à l’occasion de la célébration de la Fête du travail du 1er Mai, commentant la violente répression des manifestants, à la fin de la marche de vendredi à Alger.

En effet, des dizaines de manifestants avaient été violentés par les forces antiémeutes rue Didouche-Mourad aux environs de 15h30 et beaucoup d’entre eux ont été interpellés et emmenés dans plusieurs commissariats de la capitale, avant d’être relâchés tard dans la nuit.

“Le PT insiste et réaffirme que le respect du droit syndical et politique et le respect de la souveraineté populaire sont la condition pour le renforcement de la nation contre tous les dangers intérieurs et extérieurs, pour la protection de la souveraineté de notre pays, pour éloigner l’anarchie et la violence et préserver l’aspect pacifique de cette révolution”, a-t-elle appuyé, rappelant que “les droits démocratiques et syndicaux ne sont pas un cadeau de la part d’une quelconque autorité ou pouvoir, sous le parti unique, mais du sacrifice d’au moins 500 jeunes et de milliers d’autres handicapés à vie, lors de la révolte du 5 Octobre 1988”.

Pour elle, “il s’agit de droits acquis et non pas de droits octroyés. Il n’est donc pas possible à quiconque de les remettre en cause” et de les renier, dit-elle. “La répression est devenue totale et de manière folle, plus particulièrement depuis quelques temps”, insiste-t-elle en évoquant l’emprisonnement injuste de notre collègue et correspondant à Tamanrasset, Rabah Karèche.

“La couverture des faits et événements de manière objective est devenue un crime. C’est-à-dire qu’il est demandé aux journalistes de mentir sur la réalité et la déformer, alors qu’il y a déjà des médias qui font ça. Depuis la mise en branle de la contre-révolution et la démission d’Abdelaziz Bouteflika, une partie des médias s’est donné pour rôle de déformer les faits”, a-t-elle dénoncé encore.

“Le 1er mai 2019, les travailleurs sont sortis, après des décennies de privation de ce droit d’organiser des manifestations à cette occasion. Ils étaient nombreux et heureux de

démontrer leur existence en tant que classe sociale indépendante de la nouvelle classe bourgeoise, de l'oligarchie et des prédateurs, dans un contexte de processus révolutionnaire du 22 février 2019", a-t-elle rappelé, estimant qu'"aujourd'hui, ce droit est menacé, après une année de suspension des marches", en raison des restrictions sanitaires dues à la Covid-19, et "sous-couvert de cette pandémie et de protection de la santé des citoyens".

Aujourd'hui, "il est clair qu'il s'agit d'étouffer la révolution et la faire avorter, parce qu'il ne s'agit pas seulement du 1er Mai", a affirmé la SG du PT, rappelant que les manifestations de la classe ouvrière et des travailleurs ne se sont pas arrêtées en 2020 lorsque la situation était catastrophique.

Évoquant dans le détail la Covid-19, Louisa Hanoune a critiqué la gestion par le gouvernement de la lutte contre la pandémie de coronavirus et a alerté contre ses effets sur l'économie nationale. "Si j'en parle, c'est parce que les travailleurs, tous secteurs confondus, sont directement menacés par cette pandémie", a-t-elle expliqué, soulignant que "c'est le rythme lent de la vaccination, qui n'a pas dépassé 1% qui tue aujourd'hui". Et de noter que les chiffres avancés par les autorités, concernant les cas de contamination et des décès à cause de Covid-19 sont loin de refléter une réalité du terrain, s'appuyant sur les comptes rendus quotidiens de la presse nationale et le constat de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), pour étayer ses dires.

230 agents de la protection civile suspendus (liberte-algerie - 02 Mai 2021)



Le ministère de l'intérieur a annoncé, ce lundi, la suspension de 230 agents de la protection civile, et prévoit « des poursuites judiciaires dans un second temps », après la marche de plusieurs centaines de pompiers, dimanche, à Alger, vers le siège de leur direction générale, où ils ont porté des revendications socio-professionnelles. Des sit-in de protestation ont également été tenus dans plusieurs wilayas du pays.

Le ministère de l'intérieur motive sa décision par « les articles 28 et 29 du décret exécutif n° 11-106 du 6 mars 2011 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de la protection civile », et qui interdisent le recours à des actions de protestation dans ce corps.

Les agents de la protection civile, qui ont été gazés à la bombe lacrymogène, dimanche, par les forces de l'ordre, pendant leur marche, réclament essentiellement l'« octroi de la prime de contagion », le « versement de la prime Covid-19 promise par le président de la République », l'« ajustement des heures de travail supplémentaires », ainsi que la « mise en place d'un système de promotion en passant par le concours professionnel, tel que défini dans les statuts».

A rappeler que les agents de la protection civile ont entamé leur mouvement de protestation le 25 avril dernier, quand ils avaient tenus des rassemblements devant leurs unités principales, notamment à Alger, Tizi-Ouzou, Bejaïa, Bouira, Boumerdès, Khenchla, Blida, Mostaganem et Adrar.

Appel à une large mobilisation en faveur du journaliste Rabah Karèche (tsa-algerie.dz - 03 Mai 2021)

Le siège de l'association RAJ à Alger, a abrité ce lundi 3 mai, une conférence sur l'affaire du journaliste et correspondant de Liberté Rabah Karèche, en détention provisoire à la prison de Tamanrasset depuis le 19 avril.

La conférence a été animée par trois avocats de la défense du journaliste du quotidien Liberté, Mes Achouri Bakouri, Abdelghani Badi et Mostefa Bouchachi.

Le collectif d'avocats a lancé un appel solennel pour une large mobilisation afin que le procès du journaliste Rabah Karèche soit programmé dans les plus brefs délais.

« Les lois sont dirigées pour restreindre la liberté de la presse et à travers elle museler le Hirak. Les journalistes sont poursuivis sur la base des dispositions du Code de procédures pénales et non pas sur la base sur la loi sur la presse », a d'emblée accusé Me Badi.

Prenant la parole, Me Bouchachi abonde dans le même sens et soutient que *« ces restrictions et autres manœuvres visant la presse et les journalistes sont sous-tendues par le souci du pouvoir politique de parachever son agenda électoral en écartant du chemin le Hirak et les journalistes ».*

« C'est du délire » s'écrie Me Bakouri en insistant sur le fait que Rabah Karèche a été incarcéré en sa qualité de *« journaliste »* et que cette conférence de presse est là pour le rappeler.

« Un journaliste est en prison à cause de ses articles »

« Un journaliste est aujourd'hui en prison à cause de ses articles. Cette conférence n'est pas seulement importante pour les journalistes, elle l'est tout autant pour tous les Algériens qui aspirent à un changement. Nous organisons cette conférence pour dire aux Algériens que la route est encore longue et qu'elle est jonchée d'obstacles politiques », pointe l'avocat. Ali Boukhlef, journaliste à Liberté, a rappelé quant à lui que son collègue avait fait l'objet de plusieurs convocations de la part des services de sécurité avant son incarcération.

Et de préciser que Rabah Karèche est parmi les rares journalistes encore en exercice dans le sud du pays à rapporter les souffrances des habitants de cette région. *« La seule solution actuellement, c'est la solidarité et de continuer la mobilisation malgré les risques, car à tout moment quelqu'un parmi nous peut se faire arrêter »,* a averti le journaliste.

À noter qu'un comité de soutien en faveur de Rabah Karèche verra bientôt le jour en concertation avec les journalistes de Liberté et des confrères des autres médias.

Selon le CNLD, Rabah Kareche sera auditionné par le juge d'instruction du tribunal de Tamanrasset, demain, mardi 4 mai.

Le gouvernement sous pression sociale (liberte-algerie - 04 Mai 2021)



Lors du Conseil des ministres, tenu dimanche dernier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a demandé au gouvernement “d’engager un dialogue avec les différents partenaires sociaux aux fins d’améliorer la situation socioprofessionnelle des employés du secteur de l’éducation et de la santé”.

Le malaise social se manifeste, en effet, de façon plus prononcée dans les deux secteurs et risque de conduire à des blocages. Mais que fera le gouvernement pour contenir la colère et résorber la crise ? À bien des égards, le malaise s’est installé et l’Exécutif ne semble pas en mesure de faire ce qui s’impose.

Ce n’est pas parce qu’il ne veut pas entendre toutes les doléances formulées par les syndicats, mais plutôt parce qu’il n’a pas les moyens financiers lui permettant de répondre aux préoccupations exprimées.

Ainsi, le gouvernement, à court d’argent, n’est plus en mesure d’acheter la paix sociale en redistribuant la rente, comme il le faisait du temps de l’aisance financière. Comment en est-on arrivé là ? L’Exécutif, empêtré dans des questions d’ordre politique particulièrement délicates, n’a pas investi dans l’amélioration de la situation économique.

Le pays n’a pas su faire face à la crise économique née de la chute des cours du pétrole et aggravée par la pandémie de coronavirus. Il avait, on s’en souvient, évoqué, fin 2020, un plan de relance sociale et économique. Il avait invité partenaires économiques et sociaux à en discuter. À la faveur de débats autour de ce plan, des propositions de sortie de crise avaient été élaborées. Mais le gouvernement n’a pas donné suite aux recommandations.

Il semble les avoir rangées dans un tiroir ! Ainsi, l’Exécutif ne fait pas preuve d’une grande audace pour la relance de l’économie, ne joignant pas l’acte à la parole. Absence de volonté, entraves ou en liens structurels avec la résolution de la crise politique ? D’où cette situation de payer le coût de l’inaction ou d’une action inappropriée en matière économique.

Le coût est bien plus élevé. Selon des observateurs, le coût social de la crise économique actuelle est retombé de façon disproportionnée sur les couches les plus faibles et les plus

vulnérables de la société, se traduisant par une pauvreté accrue, le sous-emploi, des inégalités croissantes et une situation sociale difficile.

Le chômage touche désormais toutes les classes sociales, même les personnes les plus instruites. Dans une déclaration faite en mars dernier, le ministre du Travail, El-Hachemi Djaâboub, révélait, que la fermeture des usines de montage automobile et l'arrêt de l'importation des composants destinés à la fabrication de produits électroménagers ont provoqué la perte de 51 000 emplois, qui viennent grossir le rang des chômeurs. Il convient plus que jamais que le gouvernement se ressaisisse et s'attaque de manière cohérente à la question de l'économie, en apportant à la crise économique une réponse économique forte et coordonnée.

Il devrait trouver des solutions durables, plutôt que de continuer à recourir à des solutions palliatives dont la finalité est de colmater les brèches ouvertes au plan social. Le gouvernement est sans doute et surtout appelé à ne pas chercher à appliquer des solutions sociales à des problèmes économiques comme il le faisait avant. Il ne peut plus se permettre d'hésiter encore, jouant dans les demi-mesures, ce qui laisse planer des doutes quant à son engagement.

De même, il ne peut plus feindre d'ignorer le fait que les demi-mesures ne sauraient redynamiser l'économie, grippée par la baisse du prix du baril de pétrole depuis 2014. Aussi, la lucidité commande d'adopter une approche inclusive en matière de dialogue social, et ne pas essayer d'affaiblir le mouvement social. Car, cela est non seulement contreproductif, mais également porteur de tension sociale.

Amira Bouraoui condamnée à la prison ferme et une forte amende (tsa-algerie.dz - 04 Mai 2021)

La militante Amira Bouraoui a été condamnée ce mardi deux fois par le Tribunal de Cheraga (Alger) à une peine de deux ans de prison ferme dans deux affaires distinctes, annonce le Comité national pour la libération des détenus (CNLD) dans une publication sur le réseau social Facebook.

La première condamnation à une peine de deux ans de prison ferme a été prononcée dans le cadre de poursuites pour « *outrage à un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions* », « *atteinte à la personne du président de la République* », et « *diffusion d'informations susceptibles d'attenter à l'ordre public* ».

Le parquet avait requis une peine de trois ans de prison et une amende de 300.000 dinars dans le cadre de ces poursuites.

La deuxième condamnation, également à une peine de deux ans de prison ferme, a été prononcée dans le cadre d'une poursuite pour « *atteinte aux préceptes de l'islam et au prophète* », pour laquelle le parquet avait requis une peine de cinq ans de prison ferme et une amende de 50 000 dinars.

Le procès de Mme Bouraoui s'est déroulé le 27 avril dernier, après les renvois du 13 avril et du 30 mars 2021 au tribunal de Cheraga d'Alger, précise le CNLD.

Liberté pour Karèche (liberte-algerie - 04 Mai 2021)



La journée mondiale de la liberté de la presse a été une occasion pour les journalistes de réitérer l'appel à la libération de Rabah Karèche qui entame sa troisième semaine de détention provisoire.

Ils étaient plusieurs journalistes à prendre part, hier, au sit-in de soutien et de solidarité avec Rabah Karèche, organisé place de la Liberté de presse, à Alger. Initié par le comité de soutien au journaliste Rabah Karèche à l'occasion de la Journée internationale de la liberté de la presse, les présents ont appelé à la libération immédiate du journaliste, sous mandat de dépôt à la prison de Tamanrasset.

Sur place, et malgré la forte présence policière, les manifestants ont rappelé que "Rabah Karèche est détenu pour ses écrits", d'où, ont-ils estimé, "l'urgence de le libérer". "Le journalisme n'est pas un crime", "Libérez la presse", "Libérez Rabah Karèche", "Presse libre, justice indépendante", "Algérie libre et démocratique", tels sont, entre autres, les slogans scandés par les manifestants qui ont choisi de marquer cette date par cette action, afin de dénoncer "les emprisonnements", mais aussi "les pressions" que subissent les journalistes.

Durant plus d'une heure de manifestation pacifique, les journalistes et les citoyens qui se sont joints à l'action ont appelé au respect de la liberté de la presse, l'un des fondements de la démocratie. En l'absence d'officiels pour marquer cette journée du 3 mai, ce sont les professionnels de la presse qui ont pris l'initiative de défendre Rabah Karèche et les autres journalistes poursuivis par la justice. Pour rappel, Rabah Karèche croupit à la prison de Tamanrasset depuis plus de deux semaines. Il est officiellement poursuivi pour ses écrits sur les réseaux sociaux, mais en réalité, le journaliste n'a fait que partager sur les réseaux sociaux ses articles parus sur Liberté.

Des accusations farfelues pour justifier sa détention, surtout après avoir assuré la couverture médiatique d'une manifestation publique des habitants de Tamanrasset qui dénonçaient le nouveau découpage administratif décidé par les autorités à la suite de la création de nouvelles wilayas.

Métier à risque

À Tizi-Ouzou, des journalistes, des avocats, des militants politiques et de nombreux anonymes ont également répondu, hier, à l'occasion du 3 mai, à l'appel des journalistes de la wilaya de Tizi-Ouzou pour un rassemblement de soutien à notre confrère Rabah Karèche.

Organisé au monument des journalistes assassinés, situé au centre-ville, les nombreux participants à ce rassemblement ont rappelé, à tour de rôle, la situation peu reluisante que traversent les journalistes en Algérie, les menaces qui pèsent sur la liberté de la presse et sur l'exercice du métier de journaliste.

Après le dépôt de l'habituelle gerbe de fleurs à la mémoire des journalistes assassinés, le représentant des journalistes locaux, Samir Leslous, a commencé par lire une déclaration à travers laquelle, il a relevé les atteintes aux libertés qui se multiplient. "La justice est systématiquement actionnée à l'encontre des citoyens dont le seul tort est d'avoir manifesté ou émis une opinion sur les réseaux sociaux.

Universitaires et journalistes n'échappent pas à cet acharnement qui consiste à judiciaireiser la liberté de penser, d'opinion et de la presse", a-t-il déclaré. "Pour ne parler que de la situation actuelle, le cas de notre confrère du journal Liberté, Rabah Karèche, est symptomatique de cette promptitude à criminaliser le métier de journaliste (...)", a-t-il ajouté, avant de révéler que même l'association des journalistes de Tizi-Ouzou fait face à un blocage administratif qui ne dit pas son nom.

Intervenant à cette même cérémonie, le militant politique, Hamou Boumedine, a évoqué une détention arbitraire du journaliste Rabah Karèche. "Nous sommes dans une situation où, en exerçant le métier de journaliste, on risque d'être traduit en justice et d'être mis sous mandat de dépôt", a-t-il regretté. Présent à ce rassemblement, Djamel, le frère de Rabah Karèche, a, pour sa part, dénoncé la détention arbitraire de son frère, avant d'appeler à sa libération.

Un comité pour la libération du journaliste est né (liberte-algerie - 04 Mai 2021)



“Ce comité sera ouvert à toute personne désireuse d’apporter son soutien à notre collègue”, a indiqué la journaliste Lynda Abbou, modératrice de la conférence de presse. Sans s’étaler sur le dossier, compte tenu du secret de l’instruction, Me Bakouri, l’un des avocats de Rabah Karèche, a assuré qu’“il a été arrêté pour ses écrits”.

Il a, par ailleurs, dénoncé le fait qu’aujourd’hui, les journalistes algériens ne sont plus jugés conformément au code de l’information qui les protège, mais plutôt sur la base du code pénal. Pire, “ils ne peuvent même pas se défendre devant le juge en tant que journaliste !”, s’indigne Me Bakouri, qui révèle, au passage, qu’une demande de liberté provisoire sera introduite la semaine prochaine.

De son côté, Me Badi a indiqué que “ces dépassements reflètent la situation actuelle de la presse algérienne, notamment après le soulèvement populaire du 22 Février 2019”. Il rappelle ainsi que plus de 10 journalistes ont été arrêtés et pour certains emprisonnés. Pour Me Mustapha Bouchachi, “le but de cet acharnement contre les journalistes et, notamment, l’emprisonnement de Rabah Karèche n’est autre que de terroriser et de faire peur aux médias, à la presse et aux journalistes, ainsi qu’à la société”.

Il a appelé à la multiplication des initiatives à même, selon lui, d’éclairer l’opinion publique : “Nous avons besoin de ce genre de conférence pour éveiller la conscience de la société algérienne, pour préserver la flamme du Hirak et pour faire face à un système qui n’hésite pas à user de son pouvoir, afin de restreindre les libertés individuelles.”

Quant au journaliste, Ali Boukhlef, il a rappelé qu’“outre la consœur du quotidien El Watan, Rabah Karèche est le seul qui rapporte librement les cris des régions oubliées du Sud”. Il a également appelé tous les journalistes à se mobiliser et à se solidariser avec notre confrère. “Ce qui est arrivé à Rabah Karèche peut arriver à n’importe quel journaliste”, a-t-il conclu.

Peu avant cette conférence, plusieurs journalistes ont pris part à un sit-in de soutien et de solidarité avec Rabah Karèche, organisé à la place de La liberté de presse, à Alger. Initié à l’appel de confrères, à l’occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, les présents ont appelé à la libération immédiate du journaliste.

Sur place, et malgré la forte présence policière, les manifestants ont rappelé que “Rabah Karèche est détenu pour ses écrits”, d’où, ont-ils estimé, “l’urgence de le libérer”. “Le journalisme n’est pas un crime”, “Libérez la presse”, “Libérez Rabah Karèche”, “Presse libre, justice indépendante”, “Algérie libre et démocratique”, tels sont, entre autres, les slogans scandés par les manifestants qui ont choisi de marquer cette date par cette action, afin de dénoncer “les emprisonnements”, mais aussi “les pressions” que subissent les journalistes.

Durant plus d’une heure, les journalistes et les citoyens qui se sont joints à l’action ont appelé au respect de la liberté de la presse, l’un des fondements de la démocratie.

Une journée célébrée, en l’absence d’officiels, pour marquer la journée du 3 mai, par les professionnels de la presse qui ont pris l’initiative de défendre Rabah Karèche et les autres journalistes poursuivis par la justice.

Amira Bouraoui condamnée à deux fois 2 ans de prison (liberte-algerie - 05 Mai 2021)



Les verdicts dans les affaires de la militante Amira Bouraoui ont été rendus, hier, par la juge du tribunal de Cheraga. Ainsi, le Dr Amira Bouraoui a été condamnée à deux fois deux ans de prison ferme dans les deux affaires. Pour la première affaire dans laquelle elle est accusée d’"atteinte aux préceptes de l’islam et au prophète", elle a été condamnée à 2 ans de prison ferme, assortie de 50 000 DA d’amende.

Pour la seconde affaire, où elle est poursuivie pour "outrage à un fonctionnaire dans l’exercice de ses fonctions", "d’atteinte au président de la République", et de "diffusion d’informations susceptibles d’attenter à l’ordre public", la militante est condamnée à deux ans de prison ferme, assortie de 100 000 DA d’amende et de 200 000 DA de préjudice au Trésor public qui s’est constitué partie civile. Amira Bouraoui est poursuivie, pour précision, en vertu des articles 196 et 144 bis du code pénal.

Absente au prononcé du verdict, Amira Bouraoui, qui s’était illustrée par son opposition farouche à un 4e mandat du président déchu, Bouteflika, a déjà été incarcérée à la prison de Koléa. Sa condamnation à un an de prison ferme dans cette affaire a été réaffirmée par la cour. En somme, la militante fait face à un acharnement judiciaire sans précédent, surtout que tous les griefs retenus contre elle concernent ses écrits sur les réseaux sociaux. "Je ne suis pas surprise par ce verdict", a-t-elle déclaré à Liberté, ajoutant qu’elle s’y attendait "vu qu’avant moi, l’universitaire et chercheur Saïd Djabelkhir a été condamné, lui aussi, à 3 ans de prison ferme pour avoir exprimé une opinion dans son domaine de spécialisation".

Dr Bouraoui a estimé, par ailleurs, qu’elle n’a fait que "critiquer l’extrémisme religieux" et qu’elle ne compte surtout pas s’en excuser. "Ce qui me peine au-delà de cette condamnation c’est le fait de voir les promoteurs du wahhabisme le remettre en cause, alors que la justice de mon pays s’en inspire pour nous condamner", a-t-elle lâché, rappelant qu’"après tout ce qu’a payé l’Algérie à cause de ce courant, on se retrouve condamné pour l’avoir critiqué".

À rappeler que lors du procès tenu la semaine dernière, le procureur de la République avait requis 3 ans de prison ferme assortie de 500 000 DA d’amende dans l’affaire liée à outrage à un fonctionnaire et d’atteinte au président de la République.

Dans la seconde affaire liée à l'atteinte aux préceptes de l'islam, le parquet avait requis une peine de 5 ans de prison ferme assortie de 100 000 DA d'amende.

Éducation : la grève maintenue, les syndicats répondent au gouvernement (tsa-algerie.dz - 06 Mai 2021)

Les syndicats de l'Éducation maintiennent leur appel à la grève de trois jours. Un collectif de syndicats de l'éducation appelle en effet à une grève de trois jours dès dimanche prochain, pour protester contre la dégradation du pouvoir d'achat des travailleurs du secteur.

« Il y a eu une rencontre entre quatorze syndicats et la décision a été prise d'aller vers une grève le 9, le 10 et le 11 mai. Suite au préavis de grève, on a été reçus hier au ministère de l'Éducation », a indiqué jeudi 6 mai, le coordinateur national Syndicat national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest), Meziane Meriane.

Les revendications des syndicats

Trois principales revendications sont posées. *« Il y a la carrière de l'enseignant, le dossier de la retraite et le pouvoir d'achat »,* résume M. Meriane.

La réunion de conciliation de mercredi n'a pas permis d'arriver à un accord. *« Cela fait des années que nous sommes en train de dialoguer et de négocier avec le ministère de l'Éducation. Mais à chaque fois que la question relative au pouvoir d'achat et la nécessité d'augmenter les salaires sont évoquées, la réponse (du ministère) a tout le temps été catégorique à savoir que cette question ne relevait pas des prérogatives du département »,* détaille Meziane Meriane, dans une déclaration à TSA, tout en confirmant sa participation au débrayage de trois jours.

« Le marasme que l'on vit actuellement et même les arrêts de travail sont dus au manque de dialogue social et les portes du ministère de l'Éducation ont toujours été fermées à la face des partenaires sociaux depuis plus d'un an et demi », déplore-t-il.

Que pense M. Meriane de l'instruction donnée dimanche dernier lors du conseil des ministres par le président de la République au ministre de l'Éducation en vue d'ouvrir le dialogue avec les partenaires sociaux ?

« Hier (mercredi), nous (syndicats) avons eu une rencontre de dialogue avec des représentants de l'éducation. Elle n'a abouti à rien », assène-t-il, ajoutant que les syndicats ne se sont pas fait trop d'illusion.

« Pour que les réunions de dialogue aboutissent, il faut qu'on négocie avec ceux qui ont le pouvoir de décision. À tout le moins, nous escomptions que lors de nos rencontres avec le ministère de l'Éducation qu'on fasse participer un responsable de la fonction publique et de la chefferie du gouvernement. De cette façon, on dirait à la fin de la rencontre si on a abouti à quelque chose ou pas », explique M. Meriane.

Le coordinateur du Snapest répond aux accusations de manipulation proférées contre les syndicats du secteur. « *Lorsqu'un employé est silencieux, il ne faut pas que le patron ou le responsable se dise qu'il est en train de sommeiller, ne prenons pas en charge ses problèmes. Le drame, c'est lorsque le travailleur ne réagit pas et que les problèmes s'accumulent, et pendant ce temps son pouvoir d'achat s'érode. Voilà l'erreur que font nos responsables en général* », explique-t-il, pour recentrer le débat sur les vraies raisons de la colère des enseignants.

« Nous n'avons aucune leçon de patriotisme à recevoir de quiconque »

« *Dès qu'il y a une réaction des travailleurs, on crie aux mains étrangères. Arrêtons, basta !* », s'offusque le syndicaliste. « *Les gens sont « manipulés » par le ras-le-bol, ils sont manipulés par les injustices qu'ils rencontrent au quotidien, et par tous leurs problèmes qui ne trouvent pas de solution auprès de leur tutelle* », s'exclame-t-il.

« *Entre 1988 et 1991, on se permettait en tant que classe moyenne des vacances dans des complexes touristiques, mais aujourd'hui on n'a même pas le droit d'en rêver. À défaut, le travailleur algérien passe ses vacances chez lui* », déplore le coordinateur du Syndicat national des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satéf), Boualem Amoura.

Une manière de mettre au jour le glissement vers la précarité du salarié algérien. « *Que peut faire un directeur d'école qui touche 47 000 DA jusqu'à 60 000 DA ?* », se demande le syndicaliste qui relève que le Smig algérien (salaire minimum) est l'équivalent de « *vingt kilos de sardines* ».

« *Une honte* », s'indigne-t-il tout en fustigeant les hauts responsables qui mènent une vie de luxe. « *Nous n'avons aucune leçon de patriotisme à recevoir de quiconque* », rétorque Boualem Amoura devant les accusations de manipulation des mouvements de grèves en Algérie par des mains étrangère.

8 mai 45 : marches populaires à Kherrata, Sétif et Guelma (tsa-algerie.dz - 08 Mai 2021)

Une manifestation du mouvement du **Hirak** s'est déroulée ce samedi à Kherrata en commémoration des massacres du 8 mai 1945 qui ont fait plus de 45.000 morts.

Des milliers de personnes ont participé à cette marche dans cette ville située à 60 km à l'est de Bejaia, qui fut avec Sétif et Guelma le théâtre des événements tragiques du 8 mai 45. La manifestation s'est déroulée en plein mois de Ramadan sous un soleil de plomb.

Les manifestants, dont certains ont passé la nuit sur place, ont scandé de nombreux slogans rendant hommage au passé et au présent révolutionnaire de Kherrata, d'où ont débuté en février 2019 les premières grandes marches de contestation du pouvoir politique en place.

Les manifestants ont également scandé des slogans habituels du Hirak, dénonçant un « *pouvoir criminel* » et rejetant les élections législatives prévues le 12 juin prochain.

Des vidéos diffusées sur les réseaux donnent un aperçu du déroulement de la manifestation ce samedi.

Toutefois, le conclave du Hirak qui devait se tenir dans cette ville ce samedi 8 mai, a été reporté, selon son initiateur Abdelouahab Fersaoui, président de l'association Raj.

Des marches populaires se sont déroulées aussi à Sétif et Guelma, les deux autres villes où l'armée coloniale avait réprimé dans le sang, des manifestations des Algériens pour l'indépendance, après la fin de la Deuxième guerre mondiale.

Nouveau rassemblement de soutien à Rabah Karèche : des habitants de Yakourène et des membres de sa famille y ont participé (liberte-algerie - 09 Mai 2021)

Au cours d'une prise de parole, les intervenants n'ont eu de cesse d'appeler à libérer le journaliste et à condamner les pratiques du pouvoir qui, soutiennent-ils, continue d'emprisonner des militants pour leurs opinions et des journalistes pour avoir dit la vérité.

Les habitants de la région de Yakourène, et plus particulièrement du village Aït Bouhini, ne décolèrent toujours pas, deux semaines après la mise sous mandat de dépôt du journaliste de liberté, Rabah Karèche, un enfant de la région estimé de tous.

En effet, avant-hier encore, dans la soirée, des centaines d'habitants de la région, avec la présence de la famille Karèche, ont observé un rassemblement de soutien à ce journaliste emprisonné pour ses écrits à Tamanrasset où il exerce depuis plusieurs années.

Une imposante foule s'est rassemblée à 21h30 sur la placette du village Aït Bouhini où elle a commencé à scander "Libérez Rabah Karèche", "Libérez les détenus" et "Sahafa hourra démocratia", (Pour une presse et libre et démocratique), tout en brandissant des portraits du journaliste sur lesquels on pouvait lire : "Une conscience éclairée, une plume éclairante au service du peuple" ou encore "Libérez Karèche, libérez la presse, libérez l'Algérie. Le journalisme n'est pas un crime".

Au cours d'une prise de parole improvisée sur place, les intervenants n'ont eu de cesse d'appeler, tour à tour, à libérer le journaliste et à condamner les pratiques du pouvoir qui, soutiennent-ils, continue d'emprisonner des militants pour leurs opinions et, pis encore, des journalistes, juste pour avoir dit la vérité, et ce, en violation des lois qui, théoriquement, ont banni le délit de presse.

"Rabah Karèche est un enfant de notre village et nous sommes très fiers de lui. Il est emprisonné à deux mille kilomètres de chez lui, mais pour nous, il est clair qu'il a été victime de l'arbitraire et rien ne pourra nous convaincre du contraire car nous savons que c'est un homme juste, un journaliste intègre et qui aime son pays. Nous remercions tous ceux qui se mobilisent pour lui apporter leur soutien, qui se solidarisent avec sa famille et dénoncent son emprisonnement", a déclaré, d'emblée, un des membres du comité de soutien au journaliste.

Pour le président du comité de village d'Aït Bouhini, Mohand Mouri, "Rabah Karèche est emprisonné parce qu'il s'attaque à des sujets qui dérangent bien des intérêts, de gros intérêts. Rabah paye aujourd'hui de sa liberté, ce que peut payer tout journaliste qui exerce sa fonction avec sérieux et professionnalisme, et tout journaliste qui porte la voix des sans-voix que le pouvoir veut continuer à étouffer tout en usant de l'intimidation, du harcèlement judiciaire et de l'emprisonnement même en violation de la Constitution". "Sauf que Rabah

est d'un courage et d'un professionnalisme qui l'empêche de reculer devant ces pratiques", poursuit-il avant que la foule ne réponde en scandant "Libérez Karèche".

"Aujourd'hui, le combat de la presse ne doit plus être l'apanage des seuls journalistes, mais de toute la société. Si pour les journalistes, il s'agit de leur droit d'informer, pour nous, citoyens que nous sommes, il s'agit de défendre notre droit d'être informé, de notre droit à la vérité", a ajouté Mohand Mouri, avant de céder la parole aux membres de la famille Karèche et aux journalistes présents sur les lieux.

Enseignants en colère, école en grève (liberte-algerie - 10 Mai 2021)



Des rassemblements devant les trois directions de l'éducation de la wilaya d'Alger et dans de nombreuses autres wilayas du pays ont ponctué le premier jour du débrayage dans le secteur de l'éducation.

La grève dans le secteur de l'éducation nationale a connu, hier à son premier jour, un suivi massif au niveau des trois paliers (primaire, moyen et secondaire), selon l'Intersyndicale, initiatrice de l'action de protestation.

L'Intersyndicale compte quatorze syndicats corporatistes, qui représentent plusieurs corps de l'éducation nationale, qui ont appelé à une grève de trois jours ponctués par des rassemblements devant les directions de l'éducation des wilayas.

“Malgré la chaleur qui a caractérisé cette 27e journée de Ramadhan, les travailleurs de l'éducation à Alger comme dans les autres wilayas se sont rassemblés devant les directions de l'éducation. La mobilisation est forte en cette première journée de grève et dénote d'un ras-le-bol généralisé, qu'il s'agisse du corps enseignant ou des autres travailleurs de l'éducation pour lesquels, la situation devient intenable”, nous a déclaré, hier, Sadek Dziri, secrétaire général de l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (Unpef), indiquant qu'une réunion d'évaluation au dernier jour de la grève ou, au plus tard, après l'Aïd sera tenue.

Beaucoup d'écoles ont, en effet, répondu favorablement au mot d'ordre de la grève même si on retrouve dans un seul et même établissement des grévistes et des non-grévistes. C'est le cas pour l'école primaire des frères Abdelaziz, d'Oued Romane où certains profs ont suivi la grève alors que d'autres ont assuré les cours.

À quelques encablures de là, la scolarité au CEM de la même localité n'a connu de perturbation. “Nous sommes avec le principe de la grève. C'est juste que nous n'avons pas pu nous arrêter de dispenser les cours de peur de cumuler beaucoup de retard, surtout que nous devons nous arrêter encore trois jours avant le 18 mai prochain car l'établissement sera un centre d'examen pour ceux qui font des études par correspondance”, nous dit-on.

Il en est tout autre pour une école à Draria qui a préféré s'abstenir totalement d'enseignement comme c'est le cas aussi pour l'école Slimane-Nour de Kouba.

L'école Boukethir-Seghir d'El-Achour, quant à elle, a connu la grève par la moitié de ses professeurs. Joint hier par téléphone, Meziane Meriane, coordination du Snapest, nous a indiqué : "Nous relevons un très fort taux de suivi en ce premier jour de grève et ce n'est point une surprise. Tous les indicateurs étaient là pour dire qu'il allait y avoir une forte mobilisation tant la situation est critique.

Les enseignants, tout comme l'ensemble des travailleurs de l'éducation nationale, méritent plus d'égards de la part des pouvoirs publics qui doivent se pencher sérieusement sur leurs cas." Il poursuit : "Depuis 2012, il n'y a eu aucune revalorisation salariale, alors que nous estimons la détérioration du pouvoir d'achat d'au moins 40%."

De son côté, Boualem Amoura, SG du Satef, a estimé que "la forte adhésion" au mouvement de protestation initié par l'intersyndicale "est une preuve tangible" que les travailleurs de l'éducation nationale "ne peuvent plus se suffire de promesses" et attendent "un geste fort" de la part des pouvoirs publics.

Plus déterminée que jamais, l'Intersyndicale réclame la satisfaction d'un ensemble de revendications socioprofessionnelles et pédagogiques soulevées depuis des années ou, du moins, certains d'entre-elles. "Pourquoi pas une prime spéciale à même d'atténuer l'impact de l'érosion du pouvoir d'achat ?", proposent certains représentants de l'Intersyndicale en guise de prélude avant d'"entamer un sérieux dialogue".

Les journalistes arrêtés ce mardi à Alger relâchés (tsa-algerie.dz - 11 Mai 2021)

Les six journalistes, qui ont été interpellés ce mardi lors de la marche empêchée des étudiants à Alger, ont été relâchés, indique le CNLD.

« Les journalistes et photographes arrêtés lors de la marche des étudiants ce mardi 11 mai viennent d'être relâchés du commissariat de la Place des Martyrs », précise la même source.

Sami Kharoum (El Watan), Khaled Drareni (Casbah Tribune), Feriel Bouaziz (Interlignes), Hakim Hammiche (Tariq News), Abdessamad Titraoui (Tariq News) et Mustapha Bastami (El Khabar) ont été arrêtés alors qu'ils couvraient la tentative de marche des étudiants, qui a été empêchée par les forces de police, fortement déployées.

Le militant Slimane Hamitouche placé sous mandat de dépôt (tsa-algerie.dz - 12 Mai 2021)

Le militant Slimane Hamitouche a été placé sous mandat de dépôt par le tribunal de Sidi M'hamed ce mercredi, dernier jour du mois de Ramadan, annonce le Comité national pour la libération des détenus dans une publication sur le réseau social Facebook.

M. Hamitouche a été présenté ce mercredi devant le procureur en comparution immédiate. Il est poursuivi en vertu des accusations d' « *attroupement* » et d'incitation à attroupement. Son emprisonnement intervient alors que son procès est prévu pour le 19 mai prochain.

Le militant avait été arrêté dans la nuit de mardi à mercredi par la police sous prétexte qu'il avait « *oublié de signer un document au commissariat Trolard après avoir été relâché la première fois* », précise le CNLD.

Plus de 50 citoyens placés en garde à vue à travers le pays (liberte-algerie - 15 Mai 2021)



Plus de 50 citoyens sur environ 1000 manifestants arrêtés lors des marches réprimées, vendredi, dans huit wilayas du pays, sont maintenus en garde à vue, selon le dernier recensement effectué, ce samedi, par le comité national pour la libération des détenus.

A Alger, le CNLD a communiqué les noms de 30 citoyens, dont la journaliste de Radio M, Kenza Khattou, et le membre de la direction du MDS, Ouahid Benhala, placés en garde à vue, alors que 23 autres manifestants à Sétif, 5 à Bordj Bou Arréridj, 3 à Annaba et 5 issus de Chlef, Bikra, Tiaret et Constantine sont toujours maintenus dans les commissariats de police.

Hirak : 44 manifestants arrêtés vendredi écroués (tsa-algerie.dz - 17 Mai 2021)

Une vague d'arrestations a été opérée vendredi 15 mai lors du 117^e acte du Hirak à Alger et dans plusieurs autres wilayas du pays.

Selon le vice-président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme Said Salhi, 700 personnes ont été arrêtées dans une vingtaine de wilayas.

Parmi les manifestants arrêtés se trouvaient des chefs de partis et des journalistes, dont une a été placée en garde à vue, et devait être présentée hier dimanche devant le procureur de la République du tribunal de Sidi M'hamed.

Mais sa garde à vue a été prolongée jusqu'à ce lundi. Pour les autres manifestants arrêtés et placés en garde à vue, certains ont été relâchés hier et placés sous contrôle judiciaire, comme le Pr Djamel Mimouni, d'autres ont été écroués.

Selon le CNLD, 44 personnes ont été placées sous mandat de dépôt dans six wilayas : Alger (14), Sétif (22), Bordj Bou Arreridj (5), Biskra (1), Constantine (1) et Chlef (1).

Des manifestants ont été aussi jugés en comparution immédiate, comme le militant du MDS, Ouahid Benhala, condamné par le tribunal de Bainem (Alger) à un an de prison ferme, avec mandat de dépôt, selon la même source.

Pour les chefs d'inculpation, c'est principalement « *incitation à attroupement non armé* », « *attroupement non armé, incitation à attroupement non armé, mettre en danger la vie d'autrui par violation des dispositions et mesures de sécurité, violences contre les agents de l'ordre, destruction des biens publics de l'État* », ou encore « *atteinte à l'intégrité de l'unité nationale, incitation à attroupement non armé, publications pouvant porter atteinte à l'intérêt national* ».

“Le déni et la répression ne peuvent constituer la solution à la crise” (liberte-algerie - 16 Mai 2021)



Fetta Sadat, avocate et militante politique engagée au sein du mouvement populaire, analyse, dans cet entretien, le recours à la répression lors des dernières marches du mouvement populaire. Elle dénonce cette violence et souligne que cette démarche ne fera qu'aggraver la crise.

Liberté : Les dernières marches du mouvement populaire ont été sévèrement réprimées par les forces de sécurité. Quel est votre sentiment ?

Me Fetta Sadat : Effectivement, nous assistons à une escalade dans le recours à la répression et à la violence pour contrer le mouvement populaire du 22 Février 2019. C'est, d'une part, un formidable déni des revendications légitimes du peuple algérien mobilisé depuis plus de 2 années pour asseoir un État de droit, et ce, par le passage par une période de transition à caractère démocratique et par les voies pacifiques. D'autre part, le recours au tout sécuritaire et au tout répressif atteste d'un jusqu'au-boutisme entêté dont les conséquences ne peuvent qu'être nuisibles pour l'idéal démocratique auquel aspire le peuple algérien. Cela ne fait qu'aggraver la fracture qui existe entre le peuple et les gouvernants.

Cette réaction musclée des services de police a été précédée par le communiqué du ministère de l'Intérieur lequel, tout compte fait, donnait un avant-goût de ce qu'a été la réaction de la police vendredi. Êtes-vous de cet avis ?

L'usage de la violence est récurrent. Il a pour source une constante qui est le déni, voire la violation des droits et libertés consacrés et garantis par la loi fondamentale du pays. Néanmoins, ces dernières semaines, nous assistons à un durcissement dans l'appréhension du mouvement populaire à travers tout le territoire national. Il reste que le communiqué émanant du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales soumettant les marches populaires à une déclaration préalable est une tentative de donner une base juridique à l'interdiction de ces dernières. Préalable à la justification de leur répression.

C'est un fondement complètement erroné et artificiel, car on ne peut soumettre un mouvement révolutionnaire à une gestion administrative, voire bureaucratique. Les exigences imposées découlent d'une volonté évidente, celle d'ignorer le caractère révolutionnaire du mouvement populaire du 22 Février 2019 et qui ne peut donc être enfermé dans le carcan du formalisme administratif.

Des dizaines, voire des centaines de manifestants ont été embarqués, dont certains sont maintenus en garde à vue. Du point de vue de la loi, les autorités ont-elles le droit de procéder ainsi, surtout que des instances onusiennes ont dénoncé, récemment, cette répression ?

Les manifestations populaires dont il s'agit se caractérisent par leur caractère pacifique. La révolution du 22 Février 2019 a d'ailleurs forcé l'admiration du monde entier par sa maturité et son caractère hautement pacifique. Le peuple a exprimé des revendications très précises quant à l'instauration d'un État de droit et le recouvrement de sa souveraineté. Partant de là, le recours à la violence est inapproprié, car il a pour conséquence la violation des droits et libertés dûment consacrés par la Constitution algérienne et par tout un ensemble de conventions internationales ratifiées par l'Algérie. En sus de cela, d'évidence, le déni et la répression ne peuvent constituer la solution à la crise multidimensionnelle que subit le pays.

À moins d'un mois des élections législatives, ne pensez-vous pas que le pouvoir veut en finir avec le mouvement populaire ?

Il est clair que le pouvoir en place persiste à imposer un passage en force de sa feuille de route. Cette dernière occulte totalement les revendications légitimes du peuple algérien mobilisé depuis plus de deux années pour un changement démocratique et pacifique. Ce déraisonnable déni ne fera que creuser l'impasse et aggraver la crise de légitimité, obstacle majeur à tout progrès de quelque nature qu'il soit. Il s'agit d'une véritable fuite en avant, une éradication pure et simple qui n'épargne ni journalistes, ni étudiants, ni avocats, ni chefs de partis politiques, ni militants politiques... L'objectif est clair, celui de la pacification, du bâillonnement de toute voix discordante et donc de l'étouffement du mouvement populaire.

Face à cette réaction des pouvoirs publics, quelle démarche préconisez-vous au mouvement populaire pour y faire face ?

La solution ne peut se situer en dehors de la nécessaire prise en compte des revendications légitimes du peuple que ce dernier ne cesse de rappeler avec vigueur et insistance. Il ne s'agit nullement de s'ériger en guide, mais la situation est plus que préoccupante et impose vigilance et solidarité. Pour le reste, le peuple, qui a fait preuve de maturité et d'endurance, saura trouver les moyens de se faire entendre.

Amnesty appelle à l'abandon des poursuites contre Chouicha, Boudour et Loukil (tsa-algerie.dz - 17 Mai 2021)

Amnesty International a appelé ce lundi à l'abandon immédiat de toutes les poursuites engagées contre quinze militants du Hirak dont les défenseurs des droits humains Kaddour Chouicha, Jamila Loukil et Said Boudour.

« Les autorités algériennes doivent abandonner immédiatement toutes les charges portées contre les défenseurs des droits humains Kaddour Chouicha, Jamila Loukil et Said Boudour, ainsi que 12 autres militants du Hirak qui risquent tous la peine de mort ou de longues peines de prison sur la base de fausses accusations de "participation à une organisation terroriste" et "complot contre l'État" en lien avec leur participation à des manifestations pacifiques », affirme Amnesty International dans un communiqué diffusé ce lundi.

L'ONG indique que les *« accusations portées par le procureur reposent sur des allégations selon lesquelles ils sont liés au mouvement politique islamiste illégal Rachad, que les autorités ont accusé d'avoir infiltré le mouvement Hirak dans le but de le discréditer »*.

Elle précise que Kaddour Chouicha, Jamila Loukil et Said Boudour, sont membres de la Ligue algérienne des droits l'homme (LADDH) et *« nient toute affiliation avec Rachad. »*

« Le 18 mai, la chambre d'accusation du tribunal d'Oran décidera s'ils resteront libres en attendant leur procès ou s'ils seront maintenus en détention provisoire, qui peut aller jusqu'à 16 mois », ajoute Amnesty.

« Nous sommes profondément préoccupés par cette affaire contre de courageux défenseurs des droits humains. Il s'agit d'une nouvelle tendance inquiétante des autorités algériennes utilisant la législation liée au terrorisme pour réprimer les droits à la liberté de réunion et d'expression pacifiques avant les élections prévues en juin », estime dans ce cadre Amna Guellali, directrice adjointe d'Amnesty International pour la région Mena.

« Ces accusations ne sont qu'un écran de fumée pour réduire au silence la voix de ces défenseurs des droits humains et réprimer leur militantisme », dénonce Mme Guellali.

Ihsane El Kadi placé sous contrôle judiciaire (EL WATAN - 18 MAI 2021)



Le journaliste et directeur de Radio M et Maghreb Émergeant, El Kadi Ihsane, a été placé, aujourd’hui mardi 18 mai, sous contrôle judiciaire, par le juge d’instruction près le tribunal Sidi M’hamed à Alger.

Selon le Comité national pour la libération des détenus (CNLD), celui-ci est poursuivi suite à une plainte déposée par le ministère de la Communication après la publication, par ses soins, le 23 mars 2021, d’un écrit sur Radio M. Il s’agit selon toute vraisemblance de l’article relatif à Rachad. D’après les premières informations, les chefs d’accusation retenus à son encontre sont «atteinte à l’unité nationale» et «publications pouvant porter atteinte à la sûreté de l’Etat». Ihsane avait reçu une convocation, hier de la part de la gendarmerie nationale de Bab Jdid, lundi pour se présenter aujourd’hui au tribunal.

A noter en dernier lieu que la journaliste exerçant pour le même média, Kenza Khetrou, en garde à vue depuis vendredi, doit comparaître aujourd’hui aussi.

38 hirakistes condamnés de 6 à 18 mois de prison ferme (liberte-algerie - 18 Mai 2021)



Au total, 90 manifestants ont été présentés dimanche devant la justice dans huit wilayas du pays.

Au moins 16 manifestants ont été condamnés dans la nuit de dimanche à lundi à des peines de prison allant de 6 à 18 mois, dont huit sans mandat de dépôt, après leur comparution immédiate au tribunal de Baïnem (Bab El-Oued) avec 19 autres manifestants, tous arrêtés lors de la marche de vendredi dernier, ont affirmé les avocats de la défense.

Lounès Mourad Mohamed a été condamné à 18 mois de prison ferme avec mandat de dépôt, soit la plus lourde peine, pour les chefs d'inculpation d'“attroupement non armé”, “incitation à attroupement non armé”, “mise en danger de la vie d'autrui par violation des dispositions et mesures de sécurité”, “violences contre les agents de l'ordre” et “destruction de biens publics de l'État”, selon le Comité national pour la libération des détenus politiques et d'opinion (CNLD), alors que sept autres manifestants ont été condamnés à un an de prison ferme avec mandat de dépôt.

Les huit autres manifestants restants, dont des étudiants, ont été condamnés à six mois de prison ferme sans mandat de dépôt, affirment les mêmes sources. Répartis sur quatre dossiers, les 35 manifestants présentés dimanche devant le procureur près le tribunal de Baïnem (Bab El-Oued) ont tous été jugés en comparution immédiate, au même titre que treize autres manifestants jugés au tribunal de Sidi M'hamed d'Alger, dont deux ont été placés sous mandat de dépôt avec renvoi de leur procès au 24 mai prochain, tandis que les onze autres manifestants ont été relâchés en attendant leur procès prévu pour le 23 mai. Merbah Jugurtha et Ben Ourath Adlène sont poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation : “attroupement non armé”, “ivresse publique”, “destruction volontaire des biens d'autrui”, “atteinte à corps constitués”, “rébellion”, “trouble à l'ordre public” et “violation des dispositions sanitaires relatives à la Covid-19”, selon le collectif d'avocats cité par le CNLD.

D'autres militants de la révolution populaire du 22 Février 2019 ont été condamnés à différentes peines avec mandat de dépôt et d'autres placés sous contrôle judiciaire et leur procès renvoyé à fin mai dans cinq autres wilayas, où des dizaines de manifestants ont été interpellés et placés en garde à vue lors de la marche du Hirak de vendredi.

Au total, environ 90 manifestants ont été présentés dimanche dernier devant la justice dans huit wilayas du pays. D'autres militants ont été arrêtés le même jour, dont Ali Bekicha qui a été arrêté à son domicile à Oued Souf et placé hier sous mandat de dépôt pour "outrage à corps constitués", "publication de fausses informations avec divers moyens" et "atteinte à l'unité nationale", selon le CNLD. À Annaba, Mouissi Achref a été placé en détention provisoire avec renvoi de son procès pour le 24 mai, selon son avocate Leïla Boughrara.

Arrêté jeudi dernier, Abdelmouez Hadjeres, fils du détenu d'opinion Ali Hadjeres (61 ans), mis sous mandat de dépôt après appel du procureur concernant la décision du juge d'instruction qui l'avait placé sous contrôle judiciaire, a précisé le CNLD.

Les syndicats indépendants de l'éducation menacent de boycotter les examens de fin d'année (liberte-algerie - 19 Mai 2021)



Les syndicats indépendants du secteur de l'éducation ont annoncé dans un communiqué, en date du 18 mai, le « boycott administratif de toutes les activités de fin d'année », avec l'organisation d'un sit-in de protestation devant l'annexe du ministère de l'Education, de « Ruisseau », mercredi prochain, à partir de 11h.

Le communiqué des syndicats indépendants a également annoncé « la possibilité de boycotter les examens officiels de fin d'année », dans le cas où le gouvernement ne prendra pas en charge les revendications socioprofessionnelles des travailleurs.

La position finale à ce sujet " sera déterminée lors de la prochaine réunion qui se tiendra après le sit-in". Les syndicats indépendants ont appelé le gouvernement, à travers le même communiqué, à « interagir positivement pour résoudre la situation et prendre les mesures appropriées pour répondre aux revendications soulevées, afin de préserver la stabilité du secteur ».

9 enseignantes sauvagement agressées chez elles à Bordj Badji Mokhtar : Les femmes seules livrées à l'insécurité (EL WATAN - 20 MAI 2021)



Située à plus de 770 km d'Adrar et à plus de 2200 km de la capitale, la commune de Bordj Badji Mokhtar, devenue depuis quelques mois chef-lieu de la wilaya qui porte son nom, frontalière avec le Mali, s'est réveillée, très tôt mardi dernier (vers 4h) aux bruits assourdissants des sirènes des véhicules des éléments de la Gendarmerie nationale et des ambulances.

Terrorisées et dans un état de choc, certaines ensanglantées, d'autres prises de crise d'hystérie, neuf institutrices de l'école n° 10, située au centre-ville de Bordj Badji Mokhtar, sont évacuées.

Des scènes qui rappellent douloureusement celles vécues, il y a presque 20 ans (13 et 14 juillet 2001), à El Haicha, ce bidonville situé à la périphérie de la ville pétrolière de Hassi Messaoud, à Ouargla, où des dizaines de femmes, toutes venues du nord du pays à la recherche d'un travail, ont fait l'objet d'attaques sanglantes à coups de haches, de couteaux, d'épées et de bâtons, par une horde de près de 300 jeunes, chauffés à blanc par des prêches de l'imam de la ville.

Tous les enseignants des établissements scolaires sont depuis deux jours en grève, en signe de protestation contre l'agression des neuf institutrices de l'école n°10. Ils menacent de ne plus reprendre les cours si les établissements ne sont pas sécurisés.

Que s'est-il passé ? Est-ce un scénario à la «El Haicha» ? C'est bien plus grave, parce que l'attaque a eu lieu dans une école, censée être un lieu de savoir infranchissable.

Un des collègues des neuf institutrices et membre du SNTE (Syndicat national des travailleurs de l'éducation) nous raconte les premiers témoignages des victimes avant qu'elles ne soient transférées pour des soins à Adrar.

«Vers 2h30, des hommes enturbannés et armés de couteaux ont pénétré dans l'école après avoir neutralisé le gardien, en le ligotant. Ils se sont dirigés vers les logements de fonction où résidaient les neuf institutrices, dont une avec son bébé, laissant deux de leurs acolytes devant l'entrée. Ce soir-là, elles étaient toutes regroupées dans le seul logement où le climatiseur

fonctionnait. Affolées, les deux Khadidja, Hedda, Zahra, Zohra, Djamila, Houria, Aïcha et Akida commençaient à crier.

Les assaillants les ont frappé et obligé à se mettre à genoux et en gardant le silence. Deux d'entre elles ont tenté de résister, mais en vain. L'une a reçu un coup de couteau au bras et l'autre au visage. Des scènes de violence qui pétrifient les autres institutrices. Ni les supplices et les sanglots de celles-ci ni les pleurs sans arrêt de la petite Mouna, âgée de 18 mois, n'ont fait reculer les agresseurs.

Ils ont pris tout leur temps pour fouiller et prendre tout ce qui a de la valeur : bijoux, argent, laptop, téléphones, etc. et quitter les lieux, vers 3h30, laissant derrière eux des victimes sous le choc.

L'une d'elles a pu trouver un téléphone qui était bien caché et appeler les secours. Vers 4h, elles ont été évacuées. Elles ont vécu deux heures d'horreur qui vont les marquer à vie. Nous-mêmes, nous sommes incapables de reprendre les cours. Nous ne pouvons oublier ces images de murs et de sol ensanglantés, ni nous pardonner de ne pas avoir protégé nos collègues», raconte Mohamed.

Il précise : «Nous savons que deux des agresseurs ont été arrêtés, mardi en fin de journée, alors que deux autres sont toujours en fuite.» Mohamed s'offusque cependant du fait qu'il ne s'agit pas de la première agression, que les institutrices des écoles de Bord Badji Mokhtar subissent.

«Cela fait trois ans que nous vivons une situation d'insécurité totale, où les agressions sont devenues quotidiennes. Il y a à peine une année, la même école ainsi que d'autres ont fait l'objet de vols. Cela nous a poussés à entamer un mouvement de protestation, suscitant la réaction du wali, qui nous a promis la prise en charge de ce problème. Nous avons saisi toutes les autorités.

Le 20 avril dernier, encore une fois, nous avons saisi le wali sur l'insécurité à laquelle font face les écoles, menaçant de recourir à une grève illimitée en cas de non-réponse. Un mois après, toujours rien. Nous sommes revenus à la charge au mois de Ramadhan, après l'agression d'un instituteur, mais en vain. Si les autorités avaient réagi à temps en assurant la sécurité des enseignants, les neuf institutrices n'auraient pas vécu cette nuit d'horreur. Ce qui leur est arrivé est gravissime et impardonnable. Les auteurs doivent être arrêtés, jugés et condamnés», déclare d'une voix coléreuse notre interlocuteur.

Abondant dans le même sens, le secrétaire de wilaya du SNTE, Ghafour Bensalman, crie lui aussi sa colère tout en exprimant son soutien à toute la communauté éducative de Bordj Badji Mokhtar. «Depuis mardi dernier, nous sommes sous le choc. Tous les établissements des trois paliers de Bordj Badji Mokhtar sont à l'arrêt en signe de protestation contre l'horreur qu'ont vécue nos neuf collègues.

Ces femmes, dont la majorité a laissé leurs familles au nord du pays pour venir instruire les enfants de cette ville, ont failli perdre la vie en quelques heures. Les agresseurs ont violé la franchise de l'établissement pour accéder aux logements des victimes. L'école n° 10 n'est pas la seule à avoir été attaquée ou volée, et les victimes de cette agression sauvage ne sont pas les premières, des enseignants ont déjà fait l'objet de violence, sans que les autorités daignent prendre en charge le problème d'insécurité que vit la communauté des enseignants et que nous n'avons de cesse, en tant que syndicat, de dénoncer.

Les travailleurs de l'éducation sont en arrêt de travail jusqu'à ce que des mesures concrètes soient prises. Nous nous sommes réunis avec le wali et les autorités sécuritaires, qui ont fait des promesses, mais nous voulons des actes concrets parce que les promesses, il y en a eu et elles sont restées sans suite. Il y en a eu le 21 avril dernier, à la suite d'une grève de deux jours après l'agression menée contre une enseignante du collège, et avant elle, les vols ayant ciblé l'école n°10.

Si des mesures ne sont pas prises immédiatement, nous allons élargir notre mouvement à la wilaya d'Adrar, et tous les syndicats de l'éducation ainsi que le mouvement associatif sont solidaires avec nos actions. Nous nous attendions à ce que le ministre de l'Education se déplace en personne, avec son collègue de l'Intérieur, pour constater de visu dans quelles conditions les enseignants exercent. Nous avons peur pour nos vies à chaque fois que nous sortons de chez nous. Nous ne pouvons pas assumer notre mission dans de telles conditions», déplore Ghafour Bensalman.

Pour lui, «aucune reprise des cours ne peut avoir lieu» sans qu'une «enquête sérieuse» ne soit menée pour arrêter les auteurs. «C'est une grave affaire qui cache des règlements de comptes, du racisme et des luttes politiciennes à la veille des élections législatives. Nous voulons que les autorités prennent conscience de ce qui se passe à Bordj Badji Mokhtar, avant que des vies humaines ne soient emportées.

Aussi bien pour les neuf victimes que pour tous les travailleurs de l'éducation, il n'est plus question de risquer nos vies. Est-il normal qu'à Bordj Badji Mokhtar, ville frontalière avec le Mali, où le terrorisme, le trafic d'armes et la contrebande sont légion, il n'y ait pas de postes de police ?

Il est urgent et même vital que les autorités prennent les décisions à même d'assurer la protection des citoyens en général et des enseignants en particulier», souligne le secrétaire du SNTE pour la wilaya d'Adrar.

Deux suspects arrêtés

Mardi dernier, une bande de voyous, dont ignore le nombre exact, s'est introduit, vers 2h, dans les logements de fonction d'enseignantes exerçant dans le nouvel établissement primaire de Bordj Badji Mokhtar pour les violenter et abuser d'elles sexuellement.

Elles étaient 9 au total les enseignantes à avoir subi les affres de ces délinquants sans foi ni loi, qui n'ont pas hésité à user d'armes blanches pour les intimider.

C'est le Syndicat algérien des travailleurs de l'éducation (SATE) qui rapporte ces faits dans un communiqué publié durant la soirée de mardi dernier, et qui précise également que l'une de ces enseignantes était accompagnée de sa fille de moins de 2 ans, et autant dire que les pleurs de ce petit enfant n'ont en rien poussé les agresseurs à revenir à de meilleurs sentiments.

Le communiqué du SATE précise que les victimes ont été conduites, le soir du mardi, à l'hôpital et se trouvaient dans une détresse psychologique des plus insupportables. Certaines d'entre elles à qui on a volé téléphones portables, ordinateurs et sommes d'argent, ont même subi différentes blessures. Le SATE précise aussi que les enseignantes exerçant dans ce logement de fonction subissent des agressions de ce genre de façon périodique, et qu'elles n'ont eu de cesse, depuis 1 mois et demi, à réclamer davantage de sécurité, mais vainement.

Le syndicat termine son communiqué en déclarant qu'en raison de ce qui a été fait et constaté, et vu l'absence de sécurité dans cette région, « nous décidons de l'arrêt des cours et le boycott des examens officiels, et le retrait général et définitif de la région qui menace la vie des enseignants ».

Hier mercredi, la cour d'Adrar a fait part à l'opinion publique, dans un communiqué parvenu à notre rédaction, qu'une enquête approfondie a été enclenchée afin de faire la lumière sur ce drame, et dans ce même sillage, elle a annoncé l'arrestation de deux suspects qui ont été reconnus par les victimes comme étant bel et bien certains de leurs agresseurs. Il est à noter aussi qu'une vague d'indignation s'est emparée des réseaux sociaux, qui ont condamné unanimement cet acte sauvage, et manifesté leur soutien indéfectible à l'endroit de ces enseignantes victimes.

Alors que des pressions sont exercées sur les 9 victimes de l'agression : Les syndicats se mobilisent pour les institutrices de Bordj Badji Mokhtar (EL WATAN - 22 MAI 2021)



Choqués par la violente agression dont ont été victimes neuf institutrices à Bordj Badji Mokhtar, au sein même de l'école où elles exercent, les travailleurs de l'éducation de toute la wilaya d'Adrar ne décolèrent pas.

Les représentants de 13 syndicats du secteur se sont réunis, jeudi dernier au siège (de wilaya) du Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE), et après des débats houleux, il a été décidé de poursuivre leur mouvement de protestation entamé mardi dernier, dès l'annonce de l'ignoble attaque ayant ciblé leurs collègues femmes, alors qu'elles se trouvaient dans leurs logements de fonction situés au sein même de l'école n°10, au centre de la commune de Bordj Badji Mokhtar.

En plus de la paralysie des établissements et le boycott des examens, les syndicats ont appelé à des rassemblements quotidiens devant le siège de la wilaya d'Adrar, pour dénoncer la situation d'insécurité à l'intérieur des écoles, lycées et collèges, où *«les agressions ciblent aussi bien les enseignants que le personnel administratif»* et ils interpellent le Président sur la nécessité d'*«une loi spécifique pour la protection des enseignants dans l'exercice de leurs fonctions»*. Dans leur déclaration commune, ils commencent par exiger *«en urgence, une prise en charge socioprofessionnelle et psychologique des victimes de l'agression»*, dont les auteurs, disent-ils, *«doivent être rapidement jugés à travers un procès public et condamnés à des peines très sévères pour servir d'exemple»*, puis réclament *«une protection rapide de tout le personnel enseignant et administratif exerçant dans la région, avant toute reprise du travail»*.

Les syndicats demandent également l'envoi *«d'une commission ministérielle chargée de soutenir les travailleurs de l'éducation à Bordj Badji Mokhtar, le soutien des prix du transport aérien au profit du personnel de cette ville, en raison de l'éloignement et de l'absence de transport public»*.

Les signataires du communiqué déclinent toute *«responsabilité»* sur *«les déclarations relatives aux circonstances de l'agression, émanant de certaines parties irresponsables, dans le but d'exacerber la situation, jusqu'à ce que l'enquête menée par les autorités sécuritaires*

soit terminée» et veulent «que tous les groupements d’habitation du personnel éducatif soient protégés avant toute reprise du travail».

Pour sa part, le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire de l’éducation (Cnapeste) s’est démarqué pour appeler, quant à lui, tous les enseignants à prendre part à un mouvement de protestation nationale lundi 24 mai, en participant à des rassemblements devant toutes les directions de l’éducation, en signe de *«solidarité et de soutien»* avec les neuf institutrices, tout en dénonçant *«les agressions sanglantes et sauvages»* dont elles ont été victimes.

Les agressions et les menaces contre les enseignantes sont légion

En outre, ni le ministre de l’Education nationale, qui a qualifié l’agression *«d’infâme»*, considérant l’enseignant comme une *«ligne rouge»* à ne pas toucher, ni la ministre de la Solidarité et de la Condition féminine, ni le ministre de l’Intérieur, chargé de la sécurité des établissements scolaires, ne se sont donné la peine de se déplacer à Bordj Badji Mokhtar pour assurer le soutien de l’Etat aux enseignants, particulièrement aux victimes de cette ignoble attaque. Depuis trois ans, le personnel éducatif n’a pas cessé, à travers de nombreux communiqués de ses représentants syndicaux, de dénoncer la dégradation de la situation sécuritaire dans les établissements et aux alentours. Au mois d’avril dernier, les enseignants ont interrompu les cours, durant deux jours, pour interpeller les autorités, en vain. Dans toutes les alertes lancées par les travailleurs de Bordj Badji Mokhtar, il est mis l’accent sur le danger qui guette le personnel pédagogique, notamment les femmes qui résident dans les logements de fonction, situés à l’intérieur des établissements. L’insécurité régnant dans cette ville frontalière avec le Mali n’a pas cessé d’être dénoncée, en raison du nombre de plus en plus élevé d’enseignantes agressées à l’intérieur des écoles et aux alentours, étant donné qu’aucune de ces structures éducatives n’est protégée, lesquelles restent exposées à toutes les menaces.

Dans cette ville, faut-il préciser, *«le personnel pédagogique travaille dans des conditions extrêmement difficiles avec un nombre d’écopliers des plus élevés du pays. En effet, certaines écoles comptent 1707 élèves, d’autres entre 700 et 800, voire 1100 élèves, avec des groupes scolaires de 70 enfants, rendant toute mesure sanitaire impossible à respecter, surtout que chaque table est occupée par une moyenne de 4 écopliers»*, affirme un instituteur de Bordj Badji Mokhtar, sous le couvert de l’anonymat, de peur des *«représailles»*, dit-il. Pour lui, la famille éducative *«souffre énormément, non seulement de la surcharge, mais aussi de l’insécurité, surtout que des centaines d’écopliers n’ont même pas de papiers, parce que majoritairement étrangers, dont les parents se sont installés depuis peu dans les régions limitrophes»*. Il rappelle les nombreuses agressions dont ont fait l’objet plusieurs de ses collègues femmes, originaires de Tamanrasset et d’Adrar, ou encore d’autres wilayas limitrophes. *«Les neuf institutrices agressées mardi dernier dans l’école n°10 sont toutes d’Adrar. Leurs familles*

étaient affolées. Des dizaines de leurs collègues ont fui la ville de peur de subir le même sort. Elles ne reviendront pas tant que les autorités ne leur assurent pas la protection. Les premiers pénalisés sont les enfants de cette région. Les notables doivent être conscients de ce qui se passe chez eux. Ils ne doivent pas protéger les criminels qui ont osé violer les domiciles des institutrices de leurs enfants. Ces femmes ont abandonné leurs familles pour venir enseigner le savoir aux enfants de Bordj Badji Mokhtar.» Pour étayer ses déclarations, il explique comment les autorités, sous la pression des notables de la région, ont clos une affaire similaire.

Des pressions exercées sur les victimes pour garder le silence

«En 2008, deux enseignantes ont été violées à l'intérieur de leur logement de fonction dans une école, et les autorités, sous la pression des notables de la région, ont clos le dossier après avoir trouvé un accord avec les victimes en contrepartie de leur silence. On ne passe pas l'éponge sur des actes pareils. Ils doivent être punis sévèrement et personne ne doit être au-dessus de la loi, sinon aucune femme ne sera à l'abri de ces actes ignobles», explique notre interlocuteur. Selon lui, des tractations ont eu lieu mercredi dernier et durant toute la matinée de jeudi entre les neuf institutrices et les autorités locales, notamment le wali d'Adrar, pour «étouffer toute agression sexuelle et laisser croire à une simple affaire de vol». En effet, comment expliquer que mardi et mercredi derniers, les services de la gendarmerie et du parquet de Bordj Badji Mokhtar annonçaient l'arrestation de «deux auteurs présumés», les seuls reconnus comme auteurs du crime, et évacuaient au moins deux qui assuraient le guet devant l'école ? Comment se fait-il que le communiqué officiel n'évoquait que le vol et l'agression physique, alors que les criminels sont restés durant deux longues heures à l'intérieur du logement, où les neuf institutrices étaient prises en otages, violentées par leurs bourreaux, qui, selon le témoignage de l'une d'entre elles, les ont traînées une par une dans une pièce à part ? Pourquoi les victimes n'ont-elles pas été examinées dès leur arrivée à l'hôpital par des médecins légistes et pourquoi n'ont-elles pas été prises en charge par des psychologues, les seuls habilités à faire le constat de violences sexuelles ? Autant de questions qui restent pour l'instant sans réponses.

Aujourd'hui, tous les établissements de Bordj Badji Mokhtar, hissée depuis quelques mois au rang de wilaya, se sont vidés de leur personnel féminin qui constitue la majorité des enseignants, non pas parce que celles-ci ne veulent pas travailler, mais uniquement pour sauver leur vie. La sécurité de ces femmes relève des prérogatives de l'Etat, tenu pour responsable de cette grave agression. Hommes et femmes de droit et mouvements associatifs doivent impérativement se solidariser avec les victimes et faire en sorte qu'elles bénéficient d'une prise en charge juridique et psychologique afin qu'elles puissent parler de ce qu'elles ont vécu, confondre leurs bourreaux et les poursuivre pour qu'ils soient condamnés et qu'elles puissent enfin avoir le droit à une justice.

Le ministère de l'Intérieur engage des poursuites judiciaires contre le PST (Info Radio M - 22 Mai 2021)



Les partis politiques pro-Hirak, sont dans le viseur des autorités algériennes. Après les mises en gardes adressées au mois d'avril contre l'Union pour le changement et le progrès (UCP), le parti socialiste des travailleurs (PST) est à son tour ciblé par « une suspension provisoire ».

« Le pouvoir a engagé les poursuites judiciaires en référé pour la suspension provisoire du PST et de toutes ses activités, ainsi que la fermeture de ses locaux », a déclaré ce samedi, Mahmoud Rachidi, secrétaire général du parti, sur son compte Facebook.

Après avoir été « mis en demeure » par le ministère de l'intérieur, à cause retard enregistré dans la tenue de son congrès annuel, le PST a tenu effectivement son congrès extraordinaire le 24 avril dernier, dans les délais de 15 jours accordés par les autorités, au cours duquel, une nouvelle instance dirigeante nationale a été élue.

« Le PST a reçu ce samedi, via un huissier de justice, une notification l'informant que le ministère de l'intérieur a demandé au Conseil d'Etat d'engager une poursuite judiciaire en référé pour la suspension provisoire du PST et de toutes ses activités », a expliqué à Radio M, Samir Larabi, membre du bureau national du PST.

La raison de cette poursuite auprès du conseil d'Etat, est la non-tenue de son congrès extraordinaire dans les délais, « pourtant le ministère de l'intérieur a été informé via un huissier de justice, de la tenue de notre congrès avant l'expiration du délai accordé, à savoir le 25 avril 2021 », précise Samir Larabi.

Hirak : Plus de 800 interpellations et une cinquantaine de garde à vue (EL WATAN - 22 MAI 2021)



Plus de 800 personnes ont été interpellées, vendredi 21 mai, à l'occasion de la 118e marche (avortée) du Hirak.

« Sur 800 manifestants pacifiques interpellés à la 118e marche du Hirak, près de 40 personnes ont été mises en garde dont une dizaine de femme », a écrit hier soir sur les réseaux sociaux, Said Salhi, vice-président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LAADH).

L'activiste Zaki Hannache a dénombré aujourd'hui, samedi 22 mai, dans un nouveau bilan arrêté à 11h, 53 placements en garde à vue à travers huit wilayas (Alger, Skikda, Mila, Constantine, Bordj Bou Arreridj, Tizi-Ouzou, Tebessa et Boumerdes), dont cinq femmes.

Et le chiffre est appelé à augmenter dans les prochaines heures, fait-il remarquer. C'est dans la capitale où il y a eu le plus de placements en garde à vue jusque-là. On y retrouve, entre autres, l'universitaire Mustapha Bensaha, l'activiste Sofiane Haddadji, Fatma Boudouda, de Guelma, Haddad Noura de Bejaia, Hakima Bahri de Mostaganem ou Kahina Ait Belkacem et Kahina Beddad, de Tizi-Ouzou.

Il est à rappeler, en dernier lieu, que lors du 117e vendredi, plus de 800 personnes ont également été interpellées avec 44 mandats de dépôts.

Des poursuites judiciaires engagées par le ministère de l'Intérieur contre le PST, selon son président (EL WATAN- 22 MAI 2021)

Les autorités ont engagé des procédures judiciaires pour la « suspension provisoire » du Parti socialiste des travailleurs (PST). C'est ce qu'a indiqué son président Mahmoud Rechidi sur les réseaux sociaux. « Le pouvoir a engagé les poursuites judiciaires en référé pour la suspension provisoire du PST et de toutes ses activités, ainsi que la fermeture de ses locaux », a-t-il déclaré.

Pour rappel, le 22 avril dernier, le ministère de l'Intérieur avait annoncé avoir engagé des procédures judiciaires contre l'Union pour le changement et le progrès (UCP), présidé par Zoubida Assoul, parce que, selon ce département ministériel, il évolue dans une situation « illégale ».

Le même jour, le PST a indiqué qu'il avait reçu lui aussi, des jours auparavant, un courrier du même ministère lui demandant de « mettre en œuvre les procédures organisationnelles statutaires afin de se conformer avec la législation en vigueur relative aux partis politiques ». Les deux partis avaient rejeté ces « accusations »

Immigration clandestine : Tentative déjouée à El Tarf (EL WATAN - 22 MAI 2021)



Un communiqué de la Sûreté de wilaya d'El Tarf nous apprend que des enquêteurs de la sûreté de daïra d'El Kala ont pu déjouer à temps une tentative d'immigration clandestine.

Les policiers agissant sur informations ont arrêté ainsi 4 individus âgés entre 20 et 30 ans originaires de la wilaya d'El Tarf et de celle d'Annaba.

Ils avaient déjà pris contact avec des candidats à l'immigration clandestine venant de toutes les wilayas de l'est du pays.

Les aveux des passeurs et la fouille à leurs domiciles ont permis de mettre la main sur une embarcation d'à peine 4 mètres, un moteur hors-bord, des gilets de sauvetage, deux réservoirs pleins et des bidons contenant 100 l d'essence.

Les 4 acolytes ont écopé chacun d'un an de prison ferme.

A notre connaissance, c'est le cinquième réseau de passeurs démantelé à El Kala depuis octobre dernier.

Ces arrestations et emprisonnements ne semblent pas décourager ces marchands de la mort.

Attaque contre des enseignantes à Biskra (liberte-algerie - 23 Mai 2021)

Les victimes de cette agression sont toutes originaires d'autres wilayas.



Ce qui s'est passé à Bordj Badji-Mokhtar, il y a quelques jours, a failli se reproduire à Biskra, n'était la sagesse des victimes qui ont su gérer la situation. En effet, hier, vers trois heures du matin, des enseignantes colocataires d'un logement de fonction qui leur a été attribué par les services de l'éducation en coordination avec ceux de l'OPGI, dans le cadre de la plateforme nationale de recrutement des enseignants, ont été agressées par un individu qui est toujours en fuite.

Les victimes de cette agression dont on ne connaît pas encore le nombre exact -trois, selon certaines sources, deux, selon d'autres -, sont toutes originaires d'autres wilayas, affectées à Biskra. D'après nos sources, l'assaillant s'est introduit dans leur appartement situé au rez-de-chaussée, après avoir arraché les barreaux d'une fenêtre de la façade donnant sur une montagne.

Une fois à l'intérieur, il les a sommées de ne pas réagir, et de garder leur calme pour éviter le pire. Selon ces sources, dont des syndicalistes du secteur de l'éducation, qui condamnent fermement et à l'unanimité cet "acte abject", le logement en question se situe au quartier des 150-Logements d'El-Alia, le coin le plus chaud de la ville de Biskra où les agressions et les bagarres rangées entre gangs se produisent quasiment quotidiennement.

Armé d'un couteau, l'assaillant aurait, avant de prendre la fuite, délesté les victimes de leurs ordinateurs portables et de leurs smartphones, ainsi que d'autres effets dont on ignore pour l'heure la nature. Alertés, les services de sécurité sont intervenus, et ont ouvert une enquête pour élucider avec exactitude les tenants et les aboutissants de cette affaire qui a suscité une grande indignation dans la population ainsi qu'au sein de la famille de l'éducation.

Après cet incident, Me Messaoud Amraoui, membre du bureau national de l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (Unpef), et porte-parole de ce syndicat, originaire de la région, n'a pas tardé à réagir. Selon lui, son syndicat a déjà porté au ministère de tutelle les doléances des enseignantes exerçant très loin de leurs lieux de résidence.

"J'ai, personnellement, adressé une lettre au ministre de l'Éducation faisant état du désir de ces dernières, qui travaillent très loin de chez elles, d'être réaffectées dans leurs régions. J'ai

même alerté les responsables supérieurs du secteur de l'éducation sur les circonstances dans lesquelles ces enseignants exercent leur métier, notamment la gent féminine, pour laquelle la situation est encore difficile". "Mais rien n'a été fait", déplore-t-il.

Pour sa part, Mme Roudina Ouamane, secrétaire du bureau de wilaya du Syndicat algérien des travailleurs de l'éducation (Sate), condamne, elle aussi, ce qui est arrivé à ces enseignantes. Elle qualifie d'"ignoble" cette agression, tout en annonçant qu'une réunion d'urgence de son bureau sera tenue dans les plus brefs délais, laquelle sera consacrée particulièrement à cette affaire. "Nous ne pouvons laisser passer sous silence cet incident que nous tenons à dénoncer, et qui s'est produit juste quelques jours après l'affaire de Bordj Badji-Mokhtar.

Ces enseignantes venues de loin combler le manque en matière d'encadreurs, sont nos hôtes, il est inadmissible qu'un tel acte barbare leur arrive. Biskra est connue pour son hospitalité, c'est vraiment abominable ce qui vient de se passer. L'auteur de cet acte doit être sévèrement puni. L'on n'accepte plus que cela se reproduise chez nous. Il est honteux que des enseignantes vulnérables, éduquant nos enfants fassent l'objet d'agression", s'indigne-t-elle avant de poursuivre : "Mais, il était quand même attendu que cela se produise, surtout quand on sait que le quartier en question, les 150-Logements, qui, à l'heure actuelle, est non clôturé, situé dans un endroit quasiment isolé, donnant sur une montagne et un cimetière, fasse l'objet d'une attaque de la d'énergumènes qui pullulent à El-Alia." Notre interlocutrice ajoute : "Nous allons œuvrer de façon à trouver un endroit plus sûr à ces enseignantes.

Nous allons réitérer notre demande aux responsables locaux, en particulier ceux de l'éducation, de les reloger au niveau du quartier des 50-Logements qui se trouve tout près de Hammam Salihine, et qui est plus sécurisé que les 150-Logements." Même son de cloche de la part d'Issam Chaoui, membre du bureau national du Syndicat des agents de l'éducation.

"L'attaque contre les enseignantes de nos enfants ne doit pas rester impunie. Une réunion d'urgence va être tenue cette après-midi pour voir ce que nous devons décider. Il est temps qu'un décret officiel de protection des travailleurs du secteur de l'éducation soit promulgué, avant que les choses ne s'aggravent.

Ce qui s'est passé à Bordj Badji-Mokhtar, et aujourd'hui à Biskra, ne sera pas le dernier, si des mesures urgentes ne sont pas prises et de toute urgence." Rappelons que nos tentatives de joindre les enseignantes victimes de cette agression et qui seraient en état de choc, ont été vaines. Nous y reviendrons.

L'avenir du Hirak en question (liberte-algerie - 23 Mai 2021)



La répression, la fermeture des accès aux lieux habituels de rassemblement et une présence policière impressionnante ont fait avorter ce qui devait être le 118e vendredi du mouvement populaire.

Ceux qui avaient coutume de participer aux traditionnelles marches de vendredi s'attendaient probablement à de nouveaux obstacles, car le scénario du 117e vendredi avait suffisamment démontré que le pouvoir était déterminé à aller jusqu'au bout de sa logique en décidant d'empêcher toute velléité de rassemblement ou de marche dans la capitale.

Cela avait commencé par le blocage de nombreuses artères, des arrestations et la répression qui allait crescendo au fil des semaines jusqu'au dernier communiqué du ministère de l'Intérieur annonçant carrément que les marches étaient illégales et que les initiateurs se devaient d'introduire une déclaration dans laquelle devraient être consignés les noms des organisateurs, l'itinéraire et les slogans. Mais, personne ne pouvait s'imaginer que la marche allait être brisée.

“Nous avons été frappés par le nombre impressionnant de policiers déployés dans Alger”, confie l'économiste Smaïn Lalmas, une des figures du Hirak populaire depuis plus de deux ans. Il évoque un chiffre de près de 70 000 policiers déployés et justifie l'absence de la manifestation par la “fermeture de tous les accès aux places habituelles de rassemblement”.

Pour le politologue et militant Sofiane Sekhri, “la répression exercée par les forces de l'ordre donnera, à coup sûr, une très mauvaise image des services de sécurité”. “La question que je me pose est de savoir si le pouvoir pourra tenir encore ce rythme de mobilisation ?” s'interroge encore Smaïn Lalmas qui se demande si l'argent alloué pour cette entreprise ne devait pas plutôt aller à la santé ou à l'éducation.

Sur le plan politique, l'interdiction de cette manifestation signifie que “contrairement à ce que disait M. Tebboune, les marches dérangent le pouvoir”, explique Lalmas. “Les manifestations ont été un réel danger pour le pouvoir”, estime-t-il. Pour Sakhri, cette répression vise à “assurer au pouvoir” une élection sans accroc. Or, “en principe, une élection vise à trouver des solutions à une crise” politique “ce qui suppose qu'on doit chercher le consensus et non pas l'affrontement”.

Au-delà de l'interdiction de la marche elle-même, ce qui s'est passé vendredi interpelle les militants et les observateurs et questionne sur l'avenir du Hirak. Pour Sofiane Sekhri, cette

répression rappelle au Hirak la nécessité d'élaborer "une feuille de route" et "d'émettre des propositions". "Ce qui ne signifie pas une organisation", précise-t-il toutefois.

En revanche, Smaïn Lalmas pense que "le Hirak pourra rebondir" et trouver de "nouvelles formes de lutte". "Le Hirak est une dynamique révolutionnaire dont les manifestations ne sont qu'un outil parmi tant d'autres pour exercer une pression sur le pouvoir. Nous allons donc nous adapter et trouver une nouvelle forme de lutte", a-t-il dit tout en rappelant, comme exemple, la reprise des manifestations après une année de gel suite à la survenue de la Covid-19 "alors que tout le monde pensait que le Hirak était mort".

De toute façon, "le pouvoir doit savoir qu'il ne peut pas construire l'Algérie sans les Algériens", tranche Lalmas qui rappelle que la seule "possibilité de construire l'Algérie est de s'éloigner de la répression". "Le seul moyen de sauver l'Algérie et de continuer la révolution pacifique", rappelle Smaïn Lalmas.

Pour cela, "les composantes du Hirak doivent aller vers les points de convergence pour pouvoir discuter, enfin, avec le pouvoir, une feuille de route pour sortir le pays de la crise", propose de son côté Sofiane Sekhri, qui se joint ainsi à de nombreuses personnalités qui appellent à une conférence nationale des acteurs du mouvement populaire.

Un an ferme pour plusieurs hirakistes (liberte-algerie - 24 Mai 2021)



Arrêtées vendredi dernier, lors de la 118e marche empêchée du Hirak, plusieurs personnes ont été condamnées à une peine d'un an de prison ferme, alors que d'autres ont été placées sous mandat de dépôt.

Plusieurs personnes, arrêtées vendredi dernier lors des marches populaires empêchées, à Alger et dans d'autres wilayas, ont été condamnées, hier, à un an de prison ferme, selon des avocats et le Comité national pour la libération des détenus (CNLD).

Au tribunal de Skikda, pas moins de neuf personnes ont été condamnées à un an de prison ferme, avec mandat de dépôt. Il s'agit, selon le CNLD, de Mohamed Lamine Mosbah, Kamel Sify, Bougueriata Ahcène, Chbel Toufik, Moussa Chetoum, Boumendjel El-Khanaoui, Radjama Ahcène, Yahiaoui Karim, Ahcène Guetache, tous accusés d'attroupement non armé.

D'autres personnes ont été placées en détention provisoire, à l'instar de Guermatche Yakoub et Kihal Mourad, qui ont comparu, hier, devant le tribunal de Baïnem (Bab El-Oued) ou encore de Driouèche Amine, placé également en détention provisoire par le tribunal de Constantine.

Parmi les personnes arrêtées, certains citoyens ont été placés sous mandat de dépôt, après leur présentation devant les tribunaux de leurs wilayas respectives, à Alger, Constantine, Skikda, Bordj Bou-Arréridj ou encore à Batna.

Selon toujours le CNLD, les chefs d'inculpation retenus contre les prévenus vont d' "attroupement non armé", "outrage à corps constitués", "publication pouvant porter atteinte à l'intérêt national" à "trouble à l'ordre public".

Il s'agit entre autres de Mourad Kihal et de Yakoub Guermatche placés sous mandat de dépôt par le juge d'instruction près le tribunal de Baïnem (Bab El-Oued) ou encore de Sabil Mohad placé sous mandat de dépôt avec renvoi du procès par le tribunal de Constantine. Le parquet de Bordj Bou-Arréridj a, pour sa part, requis 3 ans de prison ferme contre Chekal Nacer et Missaoui Abdelkader.

Il en est de même pour sept prévenus qui ont comparu devant le tribunal de Bab El-Oued, et contre lesquels le parquet a requis trois ans de prison, selon les avocates Roubibi Fatiha et

Agoune Samira. Parmi les sept personnes, deux femmes, Ait Belkacem Skoura et Bidad Kahina, arrêtées à Bab El-Oued, vendredi dernier.

Certains prévenus, à l'instar de Sofiane Hadjadj, Wadjib Hadroug, Yazid Wari, Slimane Kenoud, Mohand Haddadou, Djamel Halimaoui, Abdelkader Bouzaher, Mustapha Ben Saha, Saad Boudhabia et Wahid Chorfa ont été libérés, en attendant leur procès, renvoyé, par le tribunal de Sidi M'hamed, au 30 mai prochain.

Ils sont accusés, selon leurs avocats, d'attroupement non armé, d'incitation à attroupement non armé et de trouble à l'ordre public. Les manifestants arrêtés vendredi dernier à Tizi Ouzou ont été remis en liberté hier, en attente de leur procès, renvoyé au 6 juin prochain.

Il s'agit, selon le CNLD, de Massi Labdi, Mokrane Belkhir, Hassène Amena. Jusqu'en début de soirée hier, des dizaines d'autres personnes attendaient encore la décision des juges, à Alger, à Batna, à Constantine et à Skikda notamment.

Pour rappel, vendredi dernier, plus de 900 personnes —certaines sources évoquant un millier— ont été arrêtées par les services de sécurité dans 20 wilayas. Depuis le début du mouvement insurrectionnel du 22 février 2019, jamais les arrestations n'ont touché autant de citoyens.

Selon plusieurs témoignages, de nombreuses personnes ont été interpellées, à Alger notamment, par la police alors qu'elles vauquaient à leurs occupations habituelles, loin des points de rassemblements.

La 118e marche du Hirak a été empêchée à Alger, rappelle-t-on, et dans plusieurs autres wilayas. Une interdiction de manifestation qui faisait suite à un communiqué du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, le 9 mai dernier, exigeant que les organisateurs des marches déclarent, auprès des services compétents, les noms des responsables de l'organisation de la marche, des slogans, l'heure du début et de la fin de la manifestation ainsi que l'itinéraire emprunté, faute de quoi les marches seraient considérées illégales.

La journaliste Kenza Khatto devant le juge ce mardi (Info Radio M - 24 Mai 2021)



Le procès de Kenza Khatto aura lieu demain mardi 25 mai, au tribunal Sidi M'hamed. La journaliste de Radio M, comparaitra libre devant le juge, pour trois chefs d'inculpation : « incitation à attroupement non armé », « outrage à corps constitué » et « atteinte à l'unité nationale », selon son avocate Me Zoubida Assoul. Brutalement interpellée par la police vendredi 14 mai à Alger, lors de la 117e marche populaire du Hirak, alors qu'elle était en mission de couverture, Kenza Khatto a été placée en garde à vue dans la soirée.

Mise au secret pendant 24 heures, privée de ses lunettes de vue cassées, contrainte à minuit passée de mettre son empreinte au bas d'un procès-verbal qu'épuisée, elle n'a pas pu lire correctement et enfin auscultée par un médecin en présence -en infraction- d'un officier de la police judiciaire, Kenza verra sa garde à vue prolongée de 24 heures deux fois de suite. Ce n'est que le mardi 18 mai qu'elle sera présentée en comparution immédiate, devant le juge, qui décida de sa remise en liberté, avec programmation du procès.

Une large mobilisation a suivi son arrestation et son placement en garde à vue. Des journalistes, des militants des droits de l'homme et des partis politiques ont exprimé leur « indignation » et réclamé sa libération. L'interpellation de Kenza Khatto, faut-il le rappeler, est intervenue au moment où les autorités semblent avoir décidé de neutraliser par la terreur, les journalistes qui continuent de faire écho, dans le cadre de leur travail, des marches populaires en rapportant fidèlement les faits.

D'ailleurs, une quinzaine de journalistes et photographes ont été arrêtés et/ou retenus le 14 mai, dont Lynda Abbou de Radio M, Khaled Drareni présentateur du CPP de Radio M et Sidahmed Belouchrani, photographe de RadioM et Maghreb Emergent, puis libérés aux abords du couvre-feu.

Une violente répression policière a été exercée contre les manifestants lors du 118^e vendredi, dans une vingtaine de wilayas. Plusieurs centaines de personnes ont été arrêtées, selon le Comité national pour la libération des détenus (CNLD), dont certaines ont été mises sous mandat de dépôt.

Dans sa démarche visant à en finir avec le Hirak et faire passer sa feuille de route électorale du 12 juin prochain, le pouvoir a décidé de soumettre les marches populaires à « une déclaration » préalable des organisateurs auprès de l'administration, avec précision de l'itinéraire, de l'heure et des slogans qui seront scandés.

Une deuxième affaire programmée contre Atmane Mazouz (EL WATAN - 24 MAI 2021)



L'ex-député du RCD, Atmane Mazouz, a indiqué, hier, sur les réseaux sociaux, que le tribunal de Chlef a programmé un procès le concernant pour le 20 mai sans qu'il en soit informé. «Je viens d'apprendre par l'intermédiaire d'une avocate que le tribunal de Chlef a programmé en audience une affaire me concernant devant le juge pour le 20 mai passé sans que j'y sois ni convoqué ni informé. S'agit-il d'une volonté de me condamner par défaut ?!» a-t-il écrit.

Dimanche déjà, celui-ci, convoqué par la justice pour des publications sur les réseaux sociaux, s'est présenté devant le juge d'instruction près le tribunal de Sidi Aïch, pour être entendu sur deux chefs d'accusation. Selon l'avocat Djamel Benyoub, M. Mazouz est poursuivi pour « incitation à attroupement » et « outrage à corps constitué ». Plus précisément, la justice reproche à l'homme politique « le contenu des publications diffusées sur les réseaux sociaux en décembre 2019 », avant de dénoncer « pour la énième fois, l'instrumentalisation de la justice », un outil à travers lequel « le pouvoir cherche à criminaliser l'acte politique ». Il s'agit de textes et de vidéos que Atmane Mazouz a partagés en sa qualité de député et de militant politique pour dénoncer des atteintes aux droits et libertés des citoyens lors de l'élection présidentielle du 12 décembre 2019.

A l'issue de cette première présentation, Atmane Mazouz a attesté : «J'assume pleinement ce que j'ai déclaré à travers mon compte Facebook personnel.» Car, ajoute-t-il, «la justice ou le pouvoir algérien veut dicter ce que nous devrions dire et orienter nos positions, mais sans compter avec des militants convaincus et résolus à faire aboutir le combat pour une Algérie libre et démocratique».

De son côté, l'avocate Fetta Sadat y voit «forcément une forme de harcèlement judiciaire et une tentative d'intimidation contre un militant politique qui n'a commis que des actes s'inscrivant dans ses activités purement politiques, et à travers lesquelles on peut exprimer des positions ou une opinion». L'oratrice trouve également ce procédé du pouvoir «exagéré et outrancier» dans la mesure où l'acte politique, qui est sur le point d'être jugé, est le seul moyen pour un militant d'exprimer ses positions et opinions et qu'il ne peut être criminalisé.

A noter que le président du RCD ainsi qu'un nombre de cadres du parti et des militants se sont déplacés, avant-hier, à Sidi Aïch pour exprimer leur solidarité avec leur camarade. Sur les réseaux sociaux, un élan de solidarité s'est également noué autour de l'ancien député afin de dire « non à l'instrumentalisation de la justice », « non à la criminalisation de l'acte politique ».

Bouira : Rassemblement de soutien aux enseignantes agressées à BBM (EL WATAN - 24 MAI 2021)



Des dizaines d'enseignants affiliés au Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (Cnapeste), ont observé aujourd'hui, lundi 24 mai, un rassemblement de soutien et de solidarité avec leurs collègues de Bordj Badj Mokhtar violemment agressées la semaine passée par un groupe de malfaiteurs, a-t-on constaté sur place.

Munis de pancartes sur lesquelles sont portées des messages dénonçant l'agression abjecte dont ont été victimes neuf enseignantes du primaire, dans leur logement de fonction collectif à Bordj Badji Mokhtar, par une bande de malfaiteurs, les manifestants, qui se sont regroupés devant le siège de la direction de l'éducation, ont aussi dénoncé l'attitude de la tutelle et des pouvoirs publics quand à la multiplication de ce genre de dépassements ciblant les enseignants.

Le coordinateur local du Cnapeste a rappelé dans son intervention plusieurs cas similaires survenus dans le passé notamment dans la wilaya d'Oran où le wali avait «humilié» devant des caméras une enseignante.

«A Mascara, un parent d'élève avait agressé un enseignant à l'intérieur de l'établissement. Dans la wilaya d'Annaba une enseignante avait été même agressée à l'arme blanche», a-t-il indiqué.

Hirak de Constantine : 18 mois de prison pour le « baltagui » (EL WATAN - 24 MAI 2021)

Le tribunal de Constantine a prononcé ce matin le verdict dans l'affaire opposant une dizaine de citoyens, notamment des hirakistes, à la personne de Hamza Kechoud, accusé de menaces d'agression physique.

L'affaire remonte à juin 2019 quand ce dernier s'était illustré par sa présence en marge des marches du Hirak de Constantine à la tête d'un petit groupe d'individus affichant leur adhésion à la position anti-Hirak du chef de l'état-major de l'époque, Ahmed-Gaid Salah, et proférant insultes et menaces envers les manifestants.

Les « baltaguis » comme qualifiés alors, cherchaient à en venir aux mains et à semer des troubles au sein de la manifestation, ce qui fut évité de justesse lors du premier vendredi de leur irruption.

Des appels émanant de hirakistes et plaçant la police locale devant ses responsabilités ont permis d'éviter les dérapages sur l'itinéraire de la manifestation puisque dès le vendredi suivant des agents de police venaient se positionner en bas des Allées Benboulaïd, là où sévissait le groupe à Kechoud, pour l'empêcher d'entrer en contact physique avec les marcheurs pacifiques.

Cela dit, le forum populaire organisé non loin de là au terme de la marche a été perturbé au moins à deux reprises par le chahut orchestré par la bande à Kechoud et le lancement d'objets (des bouteilles d'eau pleines, notamment) sur les participants au forum.

L'un des animateurs du débat a même été victime d'une agression et du vandalisme de son véhicule. Sa plainte n'a pas encore abouti.

Mais c'est la diffusion d'une vidéo qui a amené le chef de ce groupe soutenant l'ex-chef d'état-major devant le juge. Gonflé à bloc par les thèses complotistes et l'étiquette collée au Hirak comme étant manipulé par la main de l'étranger, et autres « zouaves », Hamza a commis l'irréparable.

Sur sa page Facebook, il a publié en effet, une vidéo où il est filmé s'adressant aux hirakistes de Constantine et les menaçant explicitement, avec un gourdin à la main, de les « corriger » s'ils s'avisent encore de manifester le vendredi.

Aveuglé par son assurance, Hamza est allé jusqu'à désigner des figures du mouvement local, notamment une femme, tête de peloton, qui marche sur des béquilles.

Il n'en fallait pas plus pour provoquer la réaction de hirakistes qui ont choisi de recourir à la justice pour neutraliser ces agresseurs, dont certains sont des repris de justice.

Une plainte collective a été adressée au procureur de la république près le tribunal de Constantine, ce qui a eu l'effet immédiat de faire disparaître les baltaguis des vendredis du Hirak.

Après une longue phase d'instruction et plusieurs reports de l'audience, le juge a condamné ce matin l'accusé à une peine d'emprisonnement de 18 mois assortie d'une amende, et le versement d'un dinar symbolique à la demande de Me Alla Amor, avocat de la partie plaignante.

Appel à la constitution d'un front contre la répression (liberte-algerie - 25 Mai 2021)



“Le constat est amer”, relèvent les associations qui pointent “un climat d'insécurité et le règne de l'arbitraire avec plus d'un millier d'interpellations depuis deux vendredis, des dizaines de gardes à vue, des mandats de dépôt et de lourdes condamnations à l'issue des comparutions immédiates”.

Plusieurs organisations de la société civile et des collectifs ont lancé un appel à la constitution d'un “front contre la répression”, après l'empêchement, vendredi dernier, de nombreuses manifestations, à Alger notamment où la répression contre les manifestants s'est accentuée, note l'appel. Cette initiative vise, selon les signataires de l'appel, à “l'arrêt immédiat de la répression, à la libération de tous les détenus d'opinion et à l'arrêt des poursuites judiciaires”, lit-on dans le document qui s'indigne de cette gestion sécuritaire dont le “seul objectif est d'éteindre le mouvement populaire, le Hirak”.

“Une première réunion a permis de baliser les bases d'une action unitaire contre la violence répressive du pouvoir, destinée à éteindre le Hirak et réduire à néant les droits humains les plus élémentaires. Le constat est amer. Un climat d'insécurité et le règne de l'arbitraire avec plus d'un millier d'interpellations depuis deux vendredis, des dizaines de gardes à vue, des mandats de dépôt et de lourdes condamnations à l'issue des comparutions immédiates”, déplore l'appel en précisant que “plus de 130 détenus d'opinion croupissent dans les geôles, alors que des dizaines de poursuites judiciaires sont en cours”.

L'appel signé par le Comité algérien contre la torture et les conditions carcérales inhumaines, le Comité national de libération des détenus, la Coordination nationale des universitaires algériens pour le changement ou encore la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'Homme (Laddh), affirme que les initiateurs ont “engagé des contacts avec les Ligues des droits de l'Homme, des collectifs du Hirak, des partis impliqués activement dans ce mouvement populaire ainsi que des syndicats et les collectifs d'avocats afin de constituer un large front contre la répression qui s'est abattue sur le Hirak et qui s'accroît dangereusement à l'approche de l'échéance électorale du 12 juin”.

Ils notent, que face à un Hirak “toujours aussi présent et déterminé, l'impasse dans laquelle se trouve le pouvoir le pousse à faire de la répression la seule feuille de route si ce n'est l'unique, pour domestiquer une société en rupture avec un système politique éculé et qui tente de légitimer la répression policière”. Une gestion qui ne manque pas de “dangerosité”, précise le document signé également par plusieurs avocats, enseignants universitaires et militants des droits de l'Homme.

“La répression n’est pas la solution” (liberte-algerie - 25 Mai 2021)



“Le système politique est dans une totale impasse. La violence des arrestations qui se sont multipliées indistinctement ces derniers temps n’augure rien de bon. Lors des marches empêchées du week-end dernier, la police a procédé à des arrestations sans distinction, interpellant même de simples passants qui, a priori, ne se rendaient même pas aux points des rassemblements habituels. Nous sommes face à une gestion sécuritaire.

Il semblerait que le système politique, acculé et en panne d’idées, laisse désormais la main libre à la police. C’est dangereux. D’abord parce que cette gestion policière ouvre la voie au risque de bavures et de dérapages des forces de l’ordre déjà éprouvés et sous tension par plus de deux ans de mobilisation et d’intervention dans l’espace public : quel est l’État ou l’institution de police, à travers le monde, qui peut s’assurer et garantir qu’il n’y aura pas de bavures quand on lâche des dizaines de milliers de policiers à travers le pays pour pourchasser les manifestants, jeunes, femmes, hommes, vieillards ? Aucun, évidemment.

Ensuite, c’est dangereux pour les institutions (police et armée) dont la crédibilité peut être sérieusement écornée. Le fossé entre le citoyen et ses institutions peut se creuser davantage. Rien n’exclut, dans cette situation, une radicalisation du rapport des citoyens envers leurs institutions, et l’État de manière générale. Le fond du problème demeure exclusivement politique. Il lui faut des solutions politiques”.

À la veille d'un rassemblement à Alger, le ministère de l'Éducation rappelle les enseignants à l'ordre (Info Radio M - 25 Mai 2021)



À la veille d'un rassemblement national devant le ministère de l'Éducation, appelé il y a une semaine par 14 syndicats du secteur, la tutelle a monté au créneau et appelle les enseignants à « annuler le rassemblement » et « revenir sur leur décision de « boycott du travail administratif et des examens officiels »

Le ministère de l'Éducation nationale a appelé, dans un communiqué rendu public ce mardi 25 mai, sur sa page Facebook, les 14 syndicats signataires du communiqué du 18 mai dernier « au respect de l'ordonnance n° 1839/21, rendue par le tribunal administratif d'Alger hier lundi, qui prévoit la suspension de la manifestation devant l'annexe du ministère à Ruisseau (Alger) le mercredi 26 mai à 11 heures ».

Le même communiqué souligne « le regret, la surprise et l'insatisfaction du ministère » quant à ces appels, car « ils constituent une violation flagrante et une violation de tous les cadres juridiques applicables dans ce domaine, notamment, la loi n° 90-14 du 23 juin 1990 relative aux modalités d'exercice le droit d'association ».

Pour rappel, le 18 mai dernier, 14 syndicats national du secteur de l'éducation ont appelé au boycott des travaux administratifs de fin d'année et une décision sera prise demain mercredi, en marge d'un rassemblement devant le ministère à Alger, pour le boycott ou non des examens de fin d'année, pour protester au » non réaction des autorités à leurs revendications socioprofessionnelles.

à Noter, « l'effondrement du pouvoir d'achat des travailleurs du secteur de l'éducation et les conditions socioprofessionnelles » sont les principaux motifs du mouvement de protestation des syndicats de l'éducation nationale.

Les enseignants de Bordj Badji-Mokhtar toujours en grève (liberte-algerie - 25 Mai 2021)



Dépêché d'Alger, l'inspecteur général de l'éducation au ministère n'a toujours pas réussi à convaincre les enseignants d'Adrar de rejoindre leurs postes à Bordj Badji-Mokhtar. Les discussions semblent être dans une véritable impasse.

Les enseignants de Bordj Badji-Mokhtar sont toujours en grève et maintiennent leur retrait de la région, une semaine après l'agression dont ont été victimes neuf enseignantes dans leur logement de fonction collectif, a-t-on appris de sources locales et syndicales. Estimant que les conditions ne sont pas réunies pour rejoindre leurs postes, les enseignants exigent des garanties du ministère de tutelle et du wali d'Adrar avant toute reprise du travail. Dépêché à Adrar pour discuter avec les syndicats, l'inspecteur général du ministère de l'Éducation nationale n'a toujours pas réussi à convaincre les enseignants de rejoindre leurs postes à Bordj Badji-Mokhtar, selon les mêmes sources.

L'inspecteur général du ministère de l'Éducation nous a affirmé qu'"il ne peut nous donner la moindre garantie", a déclaré à Liberté une source syndicale, à l'issue d'une brève rencontre dimanche après-midi entre des représentants du ministère de tutelle et des membres des syndicats autonomes. "Ils nous ont demandé de reprendre notre travail et d'assurer la tenue des examens de fin d'année, mais en l'absence d'un engagement concret de leur part, nous maintenons notre mouvement de contestation", a ajouté une autre source, estimant que leurs revendications sont d'ordre sécuritaire et que la solution ne peut être que sécuritaire.

"Nous sommes conscients qu'il n'est pas du ressort de notre tutelle de nous assurer la sécurité à Bordj Badji-Mokhtar où les agressions sont commises aussi bien à l'intérieur des établissements scolaires et des résidences des enseignants que dans la rue ou à la sortie d'un bureau de poste", explique une autre source syndicale, soulignant que "cela relève d'abord de la responsabilité et des prérogatives du wali d'Adrar". Une réunion a eu lieu hier entre le wali d'Adrar et les représentants du ministère, en présence des différents responsables des services de sécurité, a-t-on appris sans autres détails.

"Nous attendons la fin de cette réunion pour voir les propositions de notre tutelle pour un règlement définitif de ce problème d'insécurité", nous a déclaré un enseignant gréviste de Bordj Badji-Mokhtar depuis Adrar, où ses collègues avaient organisé dimanche un grand

rassemblement devant le siège de la wilaya, après une marche mercredi, deux actions fortement soutenues par les élèves, des associations des parents d'élèves et plusieurs autres organisations de la société civile. Un rassemblement de solidarité a également eu lieu devant la direction de l'éducation à Adrar, à l'appel du Conseil national du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (Cnapeste).

Mais les enseignants sont sceptiques quant à la possibilité d'un dénouement de cette crise qui "dure depuis des années et que les responsables à tous les niveaux n'ont pas daigné régler, malgré nos rapports sur la gravité de la situation et les agressions que nous subissons à Bordj Badji-Mokhtar", ont affirmé les syndicalistes, estimant qu'"avec ce qui s'est passé la semaine dernière, on attendait le déplacement du Premier ministre ou au moins d'un de ses ministres".

Pour rappel, neuf enseignantes, dont une vivait avec son nourrisson de dix-huit mois, ont été agressées physiquement et sexuellement par des inconnus qui ont pénétré de nuit dans leur logement de fonction collectif, pour leur dérober argent, téléphones et ordinateurs portables. Les victimes de cette agression sont toujours hospitalisées à Adrar.

Détenus d'opinion : 174 personnes en détention jusqu'au 25 mai 2021 (Info Radio M - 25 Mai 2021)



Depuis le début du soulèvement populaire contre le régime, le 22 février 2019, le placement en détention des militants, activiste, journalistes et manifestants du Hirak n'a pas atteint une aussi inquiétante situation.

Le Comité national pour la libération des détenus (CNLD), a répertorié 174 détenus jusqu'au 25 mai 2021, emprisonnés pour leur opinion politique sur les réseaux sociaux ou lors des manifestations pacifiques du mardi ou vendredi. Les détenus d'opinion sont répartis sur 30 wilayas, dont la grande partie se trouve à Alger (70 détenus).

Les défenseurs des droits de l'homme en Algérie, ont tiré la sonnette d'alarme plusieurs fois pour ce qu'ils considèrent comme « une atteinte grave aux droits de l'homme et à la liberté d'expression » et ont appelé les hautes autorités du pays à « cesser les poursuites contre les militants et manifestants pacifiques ».

Selon les chiffres des détenus d'opinion, publié ce mardi par le CNLD, depuis le 1er mai dernier, 103 manifestants du Hirak ont été placés en détention dans 16 wilayas, dont 37 personnes à Alger. Les arrestations en masse se sont intensifiées depuis l'annonce des élections législatives prévues le 12 juin prochain.

Par ailleurs, les manifestations du mardi et vendredi ont été empêchées depuis deux semaines dans la capitale Alger et dans la plus part des villes du pays.

Alger (37 détenus), Chlef (3 détenus), Boumerdes (4 détenus), Biskra (1 détenu), Bordj Bou Arreridj (7 détenus), Oran (1 détenu), Tizi-Ouzou (1 détenu), Annaba (3 détenus), Tissemsilt (1 détenu), Sétif (22 détenus), Tlemcen (1 détenu), Constantine (3 détenus), El Oued (1 détenu), Ain Defla (1 détenu), Skikda (9 détenus) et Bejaïa (8 détenus).

Nous soulignons notamment que plusieurs personnes se trouvent actuellement en garde à vue dans les commissariats et seront jugés dans les heures à venir.

Il est à noter également que des centaines de manifestants pacifiques et militants du Hirak, sont poursuivis en justice et comparaissent pour leur opinion politique, dont notre journaliste Kenza Khatto, interpellée le 14 mai dernier alors qu'elle assurait la couverture des manifestations du 117 vendredi du Hirak.

Menace de dissolution de l'UCP et du PST : Des acteurs de l'opposition dénoncent la « judiciarisation » de l'exercice politique (EL WATAN - 25 MAI 2021)



Deux partis de la mouvance démocratique – l'Union pour le changement et le progrès (UCP) et le Parti socialiste des travailleurs (PST) – sont menacés de suspension.

Le ministère de l'Intérieur a actionné la justice contre les instances de ces partis qui font partie du Pacte pour une alternative démocratique (PAD), regroupant d'autres formations politiques, comme le PT, le RCD et le MDS. Des partis politiques et défenseurs des droits de l'homme ont dénoncé ce qu'ils qualifient de « cabale judiciaire », qui sonne, selon eux, comme un « règlement de comptes » lié, plus particulièrement, aux positions politiques de ces partis.

Les forces du PAD ont décidé de ne pas participer aux législatives du 12 juin, car ce scrutin, estiment-elles, « ne constitue pas une solution à la crise multidimensionnelle qui secoue le pays ».

Auparavant, elles avaient boycotté la présidentielle et le référendum sur la Constitution. « Est-ce la remise en cause du multipartisme et de l'ensemble des acquis démocratiques d'Octobre 1988 ? » s'interroge le parti de Louisa Hanoune, qui a eu à faire face récemment à une tentative de redressement.

Cette attaque contre le PST confirme « la marche au pas de charge vers la caporalisation totale de la vie politique et des médias par le pouvoir pour empêcher toute expression indépendante, afin d'imposer le maintien du statu quo contre la volonté de la majorité du peuple », souligne Mme Hanoune. Quelles que soient les raisons administratives avancées par le département de Beldjoud pour motiver la saisine de la justice, cette démarche est « inacceptable », estime la leader du PT, car elle consacre comme jamais « la judiciarisation de l'exercice de la politique ».

Les forces du PAD ont rappelé qu'à l'exception de la dissolution de l'ex-FIS en 1992 par le tribunal administratif d'Alger suite à une décision politique, c'est la première fois depuis l'événement du multipartisme en 1989 que « l'immixtion de l'administration dans les affaires des partis politiques a atteint de telles proportions et que des partis politiques sont menacés d'interdiction d'activité pour prétendument des raisons liées à leurs fonctions internes ».

« Restauration du système »

Le PT s'est d'ailleurs interrogé : « Qui peut être convaincu par les motifs avancés par le ministère de l'Intérieur, lorsque seuls les partis qui n'adhèrent pas à la politique du gouvernement et soutiennent toujours le processus révolutionnaire de février 2019 font l'objet de telles décisions, qui de ce fait s'apparentent à des représailles ? »

De son côté, Mohcine Belabbas, président du RCD, condamne cette énième « atteinte » aux droits fondamentaux des citoyens inséparables du droit d'organisation et d'activité des partis politiques et des organisations autonomes. M. Belabbas est persuadé que « les tenants de la feuille de route pour la restauration du système ne peuvent s'accommoder en aucune sorte de contestation pacifique ou même de contradiction ».

Des actions similaires, insiste-t-il, ont eu lieu par le passé : « Le but est de neutraliser le fonctionnement de ces partis et ce n'est que le prélude pour la confection d'une carte politique sous contrôle du pouvoir de fait. Cette escalade qui vise à museler l'opposition et l'expression des revendications des populations porte les germes du pourrissement et du chaos. La mascarade du 12 juin prochain n'est qu'un prétexte pour promouvoir le pire. »

Pour sa part, Nourredine Benissad, président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADDH), dénonce ces « atteintes » aux libertés et droits fondamentaux. « Les autorités ont eu déjà dans un passé récent à interdire toute réunion publique de partis politiques dans des salles.

Elles ont fait de même pour les syndicats et les associations. Les espaces publics de débat contradictoire, y compris dans les médias, sont absents, voire proscrits », note l'avocat qui appelle les autorités à s'en tenir à leurs engagements internationaux.

Solidarité avec les enseignantes de Bordj Badji Mokhtar : Rassemblements du Cnapeste à travers le pays (EL WATAN - 25 MAI 2021)



L'appel du Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (Cnapeste) pour organiser un mouvement national de solidarité avec les neuf institutrices sauvagement agressées et violées à Bordj Badji Mokhtar a reçu une importante adhésion.

Hier, des enseignants des trois paliers ont répondu en masse par des protestations organisées devant les directions de l'éducation à l'échelle nationale. Le mot d'ordre de cette protesta est de réclamer de lourdes peines pour les agresseurs des institutrices et l'établissement de nouvelles lois protégeant les enseignants. Par ailleurs, les protestataires affirment que cet affreux crime, commis contre tout le corps de l'éducation, a eu lieu suite à une chaîne de responsabilité non assumée.

Dans un communiqué rendu public, dont El Watan détient une copie, le syndicat incombe l'entière responsabilité aux différentes autorités, à leur tête le ministère de l'Education nationale. « La responsabilité incombe au ministère qui a fait des diplômés et des admis des concours des mendiants, acceptant des postes d'emploi se trouvant loin de leurs wilayas et à des centaines de kilomètres. Le ministère n'a pas procédé pour trouver des mécanismes dans le but de faciliter le mouvement inter wilayas des enseignants et s'est opposé à cette demande.

La mairie de Bordj Badji Mokhtar n'a pas assuré la sécurité, en recrutant au moins un agent pour veiller sur les logements de fonction. Les autorités sécuritaires n'ont pas assuré la sécurité pour cette école. Les autorités de la wilaya n'ont pas assuré un logement de fonction digne situé à l'intérieur des zones urbaines ; les enseignantes sont hébergées dans un endroit isolé se trouvant à 7 km des habitations.

Les voisins des institutrices n'ont pas daigné aller au secours de ces femmes qui sont pourtant les enseignantes de leurs enfants. La responsabilité incombe à la société civile qui ne s'est pas prononcée à ce sujet et n'a pas exprimé sa position», lit-on dans le communiqué.

Hier, vers 10h, à Constantine, ce soutien a connu une forte adhésion des directeurs et des enseignants, même ceux affiliés à d'autres syndicats. En colère, les protestataires ont scandé en chœur des slogans hostiles au ministère : «Mon honneur est profané dans mon pays !»,

«Oh ministre ! Si c'était votre fille que feriez-vous ?» «Ministre incapable de mener un changement !», «Un ministère de bricolage !» et «La peine capitale pour les agresseurs !».

Rachid Temmar, membre du bureau national du Cnapeste, a estimé que ce crime est une violation de l'enseignement et du statut de l'éducateur. La preuve, dit-il, les agressions récentes à Biskra. Notre interlocuteur a affirmé que ce mouvement n'est qu'un début pour mener un changement radical dans le secteur et surtout en ce qui concerne le recrutement des femmes dans des endroits isolés et dépourvus de tous moyens de protection. «Nous n'acceptons pas de mettre nos femmes en danger.

C'est la raison pour laquelle nous réclamons la sécurité pour les logements de fonction, pour les écoles et des lois qui protègent l'enseignant dans les plus brefs délais, tout comme les médecins. Nous sommes en train d'attendre l'achèvement de l'enquête diligentée et la décision de la justice pour agir. Mais nous demandons de lourdes peines contre ces criminels», a-t-il fulminé.

Le tribunal avait proclamé son illégalité : Le sit-in des enseignants empêchés (EL WATAN- 25 MAI 2021)

Le sit-in national auquel avaient appelé treize syndicats autonomes de l'éducation a été empêché hier à Alger.

Dans un mouvement de colère national, les fonctionnaires du secteur de l'éducation affiliés à des syndicats autonomes devaient tenir un sit-in national devant l'annexe du ministère de l'Éducation nationale (MEN) au Ruisseau, à Alger. Prévu à 11h, ce rassemblement pacifique a été empêché par le dispositif policier déployé sur les lieux dès les premières heures de la journée. « Nous avons essayé de nous rassembler devant le portail de l'annexe, mais cela a été impossible. Les fourgons de police qui encerclaient les lieux nous ont empêchés de nous en approcher. Les premiers groupes de personnes qui étaient là étaient dispersés.

Les forces de l'ordre nous ont tous "conduit" vers la placette des Fusillés près de la bouche du métro et des arrêts du tramway. Ce n'est que là-bas que nous avons pu nous rassembler pour quelques minutes seulement », souligne Boualem Amoura, SG du Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef), se désolant du « retrait » de quelques syndicats de ce mouvement, à l'instar, entre autres, du Conseil national autonome des censeurs de lycées et de la Coordination nationale autonome des directeurs de lycées (CNADL). C'est d'ailleurs cette dernière qui avait initié ce mouvement de boycott et mobilisé tous ces syndicats autour d'un seul objectif : faire pression sur la tutelle afin de prendre en charge les différentes revendications socioprofessionnelles des travailleurs du secteur.

Son coordinateur national, Ahmed Fettoum, avait annoncé le « boycott effectif » des examens officiels de fin d'année. En dépit ce retrait syndical, la présence des enseignants était forte, hier. Malgré la pression policière, Sadek Dziri, président de l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (Unpef), a pu prononcer quelques mots au milieu des protestataires qui entonnaient l'hymne national et scandaient des slogans en faveur de l'amélioration de leur pouvoir d'achat et la protection des enseignants : « C'est la première fois que nous entendons parler d'une décision de justice qui interdit un rassemblement pacifique.

Et puis, nous n'avons pas été notifiés d'une affaire en justice par rapport à notre dernier communiqué et nos actions de protestation qui y étaient mentionnées. Si le ministère parle de surprise par rapport à nos actions syndicales, la nôtre est bien plus grande quant à l'attitude de cette tutelle qui ne fait aucun effort pour aller vers l'apaisement », souligne M. Dziri, bousculé par les policiers. Il en est de même pour les autres syndicalistes, empêchés de discuter avec les journalistes.

Les protestataires ont pu néanmoins improviser une marche et dénoncer l'« embargo » que subit la corporation. Ils seront vite dispersés par la police. Il est à rappeler que la tutelle tient des réunions bilatérales avec les syndicats depuis plus d'une semaine sans pour autant apporter des réponses concrètes attendues par les enseignants.

Sit-in à Alger des syndicats indépendants du secteur de l'éducation (liberte-algerie - 26 Mai 2021)



Les syndicats indépendants du secteur de l'éducation ont observé, ce mercredi, un sit-in devant le siège de l'annexe du ministère de l'éducation nationale, sise aux Ruisseaux, à Alger pour réclamer l'assainissement de la situation dans le secteur et la prise en charge des revendications des travailleurs.

Les protestataires ont mis en avant la revalorisation des salaires, la révision du point indiciaire qui est actuellement à 45 DA, la retraite anticipée et le classement du métier de l'enseignement dans la catégorie des métiers pénibles.

Encerclés par un important dispositif policier déployé pour la circonstance, les enseignants ont dénoncé le communiqué publié hier par le ministère de l'Education, et qui a considéré « illégale » leur action de protestation. La tutelle avait ainsi « enregistré avec regret, étonnement et mécontentement ce genre d'appels, lesquels sont un dépassement flagrant et une violation de tous les cadres juridiques ».

Présent sur place, le président du bureau national de l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (Unpef) Sadek Dziri, s'est dit très « déçu » par la réaction du département de Mohamed Ouadjaout. « Le ministère de l'éducation, et pour la première fois dans l'histoire du secteur, nous a interdit de faire un sit-in pour nous exprimer ». Et de marteler : « personne ne pourrait nous donner de leçons de nationalisme, c'est nous qui l'enseignons à nos enfants ».

L'association RAJ ciblée par une procédure judiciaire (Info Radio M - 26 Mai 2021)



Le ministère de l'Intérieur vient d'engager une procédure judiciaire contre l'association Rassemblement Actions Jeunesse (RAJ), a annoncé ce mercredi 26 mai, un communiqué de l'association.

Le RAJ a indiqué avoir reçu par le biais d'un huissier de justice « une citation à comparaître devant le tribunal administratif d'Alger, suite à une requête déposée par le ministère de l'intérieur et des collectivités locales ».

Selon le communiqué le ministère veut la dissolution de l'association RAJ sous prétexte que « les activités de l'association sont en violation de la loi 12/06 régissant les associations et en contradiction avec les objectifs énumérés dans les statuts de l'association ».

La même source a aussi indiqué que le président de RAJ, Abdelouahab Fersaoui, a reçu aujourd'hui une convocation de la police pour se présenter dans les plus brefs délais au commissariat central de Bejaia.

A cet effet, le RAJ va constituer « un collectif d'avocats pour répondre à la requête déposée par le ministère de l'intérieur et tiendra l'opinion publique de l'évolution de la procédure administrative et de la convocation du président de l'association par la police », rapporte le communiqué de l'association.

Une partie de la gauche française soucieuse du devenir du Hirak (Info Radio M - 27 Mai 2021)



La sénatrice socialiste et ancienne ministre française sous François Hollande, Laurence Rossignol, a interpellé son ministre des Affaires Étrangères et de l'Europe, Jean Yves Le Drian, au sujet de l'escalade sécuritaire qui a lieu depuis quelques semaines en Algérie, contre le Hirak.

Dans son intervention, la députée du Parti Socialiste évoque « un mouvement populaire représentant un grand espoir pour la jeunesse algérienne, qui revendique un pouvoir civil, plus de libertés démocratiques, un partage des richesses et la fin de la corruption », qui serait en danger de mort car selon la parlementaire, le but du pouvoir algérien est de « casser ce mouvement par la peur et la domination ». « On ne compte plus le nombre de citoyens, militants et journalistes arrêtés ou emprisonnés ».

Par ailleurs, Laurence Rossignol accuse le régime de bafouer « tous les droits garantis par la déclaration universelle des droits humains », avant d'interpeller directement le ministre des Affaires Étrangères : « Que pouvons nous faire afin de garantir ces droits en Algérie ? »

« Les autorités algériennes ont exprimé la volonté de réformer l'Algérie en profondeur »

Diplomate jusqu'au bout des ongles, Jean Yves le Drian tente de ménager le choix et la chèvre, en vantant l'excellent rapport qu'entretiennent actuellement les gouvernements français et algériens. « Les présidents Tebboune et Macron se parlent régulièrement », rappelle le ministre. Soucieux de ne pas froisser Alger, le chef de la diplomatie française rappelle que le seul « souhait de la France est la réussite des réformes engagées par l'Algérie au bénéfice des algériennes et des algériens ». Et d'ajouter : « C'est aux algériens et à eux seuls de déterminer la voie de ce chemin », comme un clin d'œil signifiant que la France est loin de toutes velléités d'ingérence dans les affaires internes de l'Algérie.

La gauche syndicale exprime à son tour son soutien aux militants et partenaires du Hirak

L'intérêt d'une partie de la gauche française quant au soutien du Hirak, exprimé de manière ouverte, se fait de plus en plus insistant, notamment dans un contexte de répression, qui s'accélère au fur et à mesure que la prochaine échéance électorale approche.

Plutôt cette semaine, c'est à la faveur d'un communiqué signé par trois syndicats français majeurs, en l'occurrence la CGT, FSU et l'Union syndicale Solidaires, ont interpellé le pouvoir algérien pour demander la libération de Kaddour Chouicha, membre actif, membre de la LADDH et militant de la première heure du Hirak à Oran et son épouse Djamila Loukil, journaliste couvrant les manifestations du mouvement populaire, suite à leur arrestation puis leur mise en examen par la justice, pour de supposées activités « terroristes » ou « complotistes ».

Dans un autre contexte, le parti extrême gauche NPA (Nouveau Parti Anticapitaliste), dirigé par Philippe Poutou, a déclaré son soutien à ses camarades de PST (Parti Socialiste Algérien), qui fait face à une campagne de diabolisation concoctée par les autorités algériennes, qui menacent de procéder à son interdiction et à la fermeture de ses locaux.

En attendant de connaître la réaction officielle du gouvernement algérien quant à cet élan de solidarité exprimé par des partis et des représentants de la société civile en France, en direction du Hirak, d'aucuns diront qu'à l'approche des élections législatives, « il ne s'agit ni plus ni moins que de gesticulations visant à mettre à coup de pression supplémentaire au gouvernement algérien » pour des visées économique, d'autant plus que le dossier de la visite du Premier ministre Français, Jean Castex, en Algérie, avortée dans un premier temps suite à une sérieuse de couacs diplomatiques entre Alger et Paris, a été déterré par Jean Yves Le Drian, qui annonce que son chef de gouvernement se rendra bientôt en Algérie en compagnie d'une délégation de haut niveau.

D'autres voix moins « naïves », avancent la théorie selon laquelle le Hirak, de par son label de « la Silmiya » (pacifisme), d'une part, et la répression manifeste qui s'abat sur lui, d'autre part, a su imposer le respect de l'opinion publique internationale, et ne peut, de ce fait, que susciter admiration et soutien chez les pays du voisinage et au sein des institutions internationales qui défendent les droits humains universels.

Droits de l'homme : la diaspora algérienne manifeste devant le haut-commissariat de l'ONU à Genève (Info Radio M - 29 mai 2021)



Plusieurs centaines de ressortissants algériens, venus de plusieurs villes européennes, ont tenu ce samedi 29 mai, un rassemblement dans la capitale Suisse, Genève, pour interpeller le Haut-commissariat des nations unies des droits de l'homme sur la « répression par le pouvoir des manifestations pacifiques en Algérie ».

Initié par la Coordination de l'Inter-collectif de Paris/Île de France, les manifestants, venus de France, Belgique et Suisse sont arrivés depuis la matinée devant le Bureau du Haut-commissariat aux droits de l'homme situé au Palais Wilson à Genève.

Le mot d'ordre de cette action est de « dénoncer les arrestations et les détentions arbitraires, la torture et la répression contre les manifestations pacifiques du Hirak, à travers toutes les villes algériennes ».

A noter, jusqu'à jeudi 28 mai, 188 détenus d'opinion se trouvent actuellement en détention à travers le pays, dont plus de 120 personnes placées en détention, rien que durant ce mois de mai. En plus de ces arrestations, les manifestations pacifiques du vendredi ont été empêchées par les services de l'ordre, dans la plupart des villes.

Nous rappelons que le Haut-commissariat avait déjà fait part de sa « grande préoccupation » quant à la situation des droits de l'homme en Algérie, le 5 et le 11 mai dernier.

Le Hirak interdit à Alger (liberte-algerie - 29 Mai 2021)



De la place du 1er-Mai, à Bab El-Oued, fief du mouvement contestataire, les lieux sont presque sans âme. L'atmosphère contraint les passants et les automobilistes à rester vigilants devant le déploiement policier.

Il est 13h20, et les ruelles jouxtant les artères principales de la capitale sont encore les rares où on peut apercevoir des va-et-ne vient de personnes, le pas alerte, qui consentent à mettre le nez dehors en ce vendredi couvert, le 119e du Hirak.

Pas de rassemblement devant les immeubles, ni de "petites assemblées" de "ouled l'houma" habitués à palabrer adossés aux murs. Tapis de prière sur l'épaule, certains se dépêchent, en empruntant des raccourcis, pour regagner leur domicile après la prière du vendredi.

C'est l'image qu'offraient hier les rues Didouche-Mourad, Hassiba-Ben Bouali, Belouizdad et la place du 1er-Mai. À la célèbre place des Trois-Horloges, dans le quartier mythique de Bab El-Oued, d'où d'ordinaire s'ébranle une déferlante humaine, le dispositif policier est déployé en force.

Entre fourgons, canons à eau, voitures banalisées, les policiers ont fait en sorte de bloquer toutes les issues. Les éléments des services de sécurité ne laissent passer que les automobilistes qui "inspiraient" confiance, sinon les autres étaient soumis à des fouilles systématiques qui pouvaient durer jusqu'à 15 minutes.

Les policiers en uniforme ou en civil, munis de matraques et autres armes, rendent la circulation très difficile. Les motocyclistes ne sont pas, eux aussi, épargnés. Idem pour les passants. Beaucoup sont soumis à la fouille. Sur la grande artère menant vers la place des Martyrs, la présence policière est moins nombreuse. Mais des colonnes de fourgons, collés les uns aux autres, occupent littéralement toute la place.

Une image qui contraste avec le déploiement impressionnant au boulevard Zighoud-Youcef, et tout particulièrement aux abords de l'imposante bâtisse de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Point de ralliement des manifestants depuis deux ans, l'espace attenant à la Grande-Poste ou encore la rue Didouche-Mourad, principale artère de la capitale et la place Audin, cœur

palpitant jusqu'ici du Hirak, sont affreusement vides. Nouveauté : la place mitoyenne de la Grande-Poste, dont les escaliers ne sont pas encore restaurés, est quadrillée par des haies en fer.

Il y a aussi le Tunnel des facultés et l'avenue Pasteur qui ont été rouverts. Plus loin, l'atmosphère est moins étouffante. Image rarement vue depuis deux ans : de nombreuses échoppes et magasins ont ouvert leurs portes à la rue Hassiba-Ben Bouali.

Par certains aspects, on dirait une journée ordinaire et une ville animée, ce qui contrastait avec d'autres points névralgiques de la capitale. Mais, en apparence seulement. Car seuls les plus téméraires osent s'approcher ou faire leurs emplettes, de crainte sans doute d'être embarqués par des policiers en très grand nombre, particulièrement à l'entrée de l'hôpital Mustapha-Pacha et tout près du marché Ali-Mellah où un policier criait à ses collègues, "deux par deux", d'un geste de la main, pour leur signifier de ne laisser passer que deux voitures seulement.

Un peu plus loin, à la rue Mohamed-Belouizdad, la situation est quasi similaire à celle de Bab El-Oued. Présents en force, les policiers procédaient à la vérification des papiers de tout citoyen suspecté d'être un potentiel manifestant. Pour le troisième vendredi, Alger n'aura pas marché.

Grève et marche à Ahl El Ksar à Bouira pour exiger la libération des détenus (Info Radio M - 30 Mai 2021)



La commune d’Ahl El Ksar dans la wilaya de Bouira se révolte contre l’oppression et l’injustice. L’appel à la grève générale lancé par des activistes locaux pour demander la libération de tous les détenus du Hirak a été massivement suivi ce dimanche.

Les commerces et les administrations publiques n’ont pas ouvert leurs portes. Idem pour les autres activités.

En plus de la grève générale, les habitants de cette commune de 12 000 habitants ont organisé une marche pour exprimer leur solidarité avec les détenus et réitérer leur hostilité aux élections législatives du 12 juin prochain.